

DÉLIBÉRATION N°2021-22_108
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté

Séance en date du 31 mai 2022

8 - Validation des points des CFVU du 14 avril et du 24 mai 2022 et du CAC du 25 mai 2022

Point 8.5 – Créations, modifications de DU (hors campagne) pour l'année universitaire 2022-2023

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 Membres présents : 16 Membres représentés : 8 Total : 24	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0
---	--

VU le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 613-2, L. 712-3 et L. 712-6-1
VU la délibération n°2021-2022_095 de la CFVU du 24 mai 2022 relative aux créations, modifications de DU (hors campagne) pour l'année universitaire 2022-2023

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent les créations, modifications de DU (hors campagne) pour l'année universitaire 2022-2023 annexées.

Besançon, le 16 juin 2022.



Pour la présidente et par délégation
Le directeur général des services

Thierry CAMUS

Annexe / pièce jointe :

Annexe 8.5 « délibération n°2021-22_095 de la CFVU du 24 mai 2022 »

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté

**DÉLIBÉRATION N°2021-22_095
de la Commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté**

Séance du mardi 24 mai 2022

16. Créations, modifications de DU (hors campagne) pour l'année universitaire 2022-2023

La délibération étant présentée pour AVIS.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 11 Membres représentés : 10 Total : 21	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 21 Pour : 21 Contre : 0
--	--

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent les créations et modifications de diplôme d'université (hors campagne) pour l'année universitaire 2022-2023.

Besançon, le 25 mai 2022

Pour la Présidente et par délégation,

Le Directeur Général des Services


Thierry CAMUS



Annexe / Pièce jointe :

- 2 fiches création DU
- 4 demandes modifications
- Récapitulatif campagne DU 2022-2023



Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)

TYPE DE DIPLOME

(Cocher la case correspondante)

☐

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ (DU)

☒

DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE (DIU)

☐

AUTRE TYPE DE CERTIFICATION (HABILITATION, CERTIFICAT...PRÉCISER) :

INTITULE DU DIPLOME EN LETTRES CAPITALES (tel qu'il sera libellé sur l'arrêté et sur le parchemin 

RISQUE RADON ET QUALITÉ DE L'AIR DANS LE BÂTIMENT

PARCOURS PEDAGOGIQUES¹

La formation offre-t-elle plusieurs parcours ? ☐ Oui ☒ Non. Si oui, quels sont les libellés :

PARCOURS : _____

PARCOURS : _____

COMPOSANTE DE RATTACHEMENT DU DIPLOME :

IUT BELFORT-MONTBELIARD (en partenariat avec la Haute Ecole d'Ingénierie et d'Architecture de Fribourg HEIA-FR)

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

- Nom et prénom : GSCHWIND Régine
- Statut : Professeur des Universités
- Coordonnées professionnelles
 - Téléphone : 03 81 99 46 75
 - Mail : regine.gschwind@univ-fcomte.fr
- Nom et prénom : GOYETTE PERNOT Joëlle
- Statut : Professeur
- Coordonnées professionnelles
 - Téléphone : +41 26 429 66 65
 - Mail : joelle.goyette@hefr.ch

NIVEAUX D'ENTREE ET DE SORTIE DE LA FORMATION (voir « Guide pour la création de la formation »)

- Niveau d'entrée (en nombre d'années après le Bac) : Bac + 3
- Niveau de sortie (en année d'études après le Bac) : Bac + 3

NOMBRE D'ANNEE D'ETUDES UNIVERSITAIRE QUE COMPREND LA FORMATION :

1 année universitaire

DATE PREVUE DE MISE EN PLACE DE LA FORMATION :

Indiquer l'année universitaire d'ouverture de chacune des années d'études que comprend la formation :

- La 1^{re} année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 20 / 2 / 2 / - 20 / 2 / 3 /

¹ Si vous souhaitez afficher le parcours sur le parchemin de diplôme, vous devez déposer une demande de création de diplôme pour chaque parcours (et décrire ensuite, dans APOGEE, la formation propre à chaque parcours). Si vous ne souhaitez pas faire afficher le parcours sur le parchemin, il n'est pas nécessaire de déposer une demande de création pour chaque parcours.

- La 2^e année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 20 / _ / _ / - 20 / _ / _ /
- La 3^e année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 20 / _ / _ / - 20 / _ / _ /

CODE DE LA DISCIPLINE SISE DE REFERENCE (une seule discipline) ET CODE DU SECTEUR DISCIPLINAIRE SISE DE LA FORMATION (un seul secteur disciplinaire) (voir. « Guide pour la création de la formation »)

CODE	DISCIPLINE SISE	CODE	SECTEUR DISCIPLINAIRE SISE
15	SCIENCES FONDAMENTALES ET APPLICATIONS	43	PHYSIQUE CHIMIE

REGIME D'INSCRIPTION DU PUBLIC VISE (Cocher la case correspondante) :

Formation initiale	Formation continue
☐ Etudiants sans financement n'ayant jamais interrompu leur études	☒ Usagers bénéficiaires de la formation continue
☐ Etudiants sans financement ayant interrompu leur études plus de 2 ans	☐ Salariés en contrat de professionnalisation
☐ Etudiants en contrat d'apprentissage	

INSCRIPTION AU REPERTOIRE SPECIFIQUE (RS) (ancien Inventaire des certifications et des habilitations) :

Lien : https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2019/11/note_repertoire_specifique-2.pdf

Si l'inscription est souhaitée SeFoC'Al prendra contact avec vous pour vous accompagner dans l'étude d'opportunité d'inscription de la formation au RS et les démarches à accomplir.

Inscription de la formation au RS (Cocher la case correspondante) :

☐ Non souhaitée	☐ Prévue le : / _ / _ / _ / _ / _ / _ /
☒ Souhaitée	☐ Effective

Si l'inscription au RS est effective, préciser :

Date d'enregistrement au RS : / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / et Numéro d'enregistrement au RS : _____

- Sous l'intitulé (ni nom du diplôme, ni métier mais compétence apportée par la certification) : _____

- Dans la catégorie :

- ☐ Habilitation
- ☐ Certification de compétences transversales
- ☐ Certification de compétences complémentaires à un métier

INSCRIPTION AU REPERTOIRE NATIONAL DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE (RNCP) :

Lien : https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2019/12/notice_aide_rncp_10122019.pdf

Si l'inscription est souhaitée SeFoC'Al prendra contact avec vous pour vous accompagner dans l'étude d'opportunité d'inscription de la formation au RS et les démarches à accomplir.

Inscription de la formation au RNCP (Cocher la case correspondante) :

☒ Non souhaitée	☐ Prévue le : / _ / _ / _ / _ / _ / _ /
☐ Souhaitée	☐ Effective

Si l'inscription au RNCP est effective, préciser :

Date d'enregistrement au RNCP : / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / et Numéro d'enregistrement au RNCP : _ _ _ _ _

INSCRIPTION COMME ACTION DE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (DPC) :

Les actions de DPC concernent les **professionnels de santé** (libéraux ou salariés d'un établissement de santé ou médico-social ou d'un centre de santé conventionné) : Aide-soignant, Assistant dentaire, Audioprothésiste, Auxiliaire de puériculture, Biologiste, Chirurgien-dentiste, Diététicien, Epithésiste, Ergothérapeute, Infirmier, Manipulateur d'électroradiologie médicale (ERM), Masseur-kinésithérapeute, Médecin, Oculariste, Opticien-lunetier, Orthophoniste, Orthoprothésiste, Orthoptiste, Orthopédiste-orthésiste, Orthésiste, Pharmacien, Physicien Médical, Podo-orthésiste, Prothésiste, Préparateur en pharmacie, Psychomotricien, Pédicure-podologue, Sage-Femme, Technicien de laboratoire médical.

Lien : <https://fr.calameo.com/read/003656887c1a69cc61863>

Si l'inscription est souhaitée SeFoC'Al prendra contact avec vous pour vous accompagner dans l'étude d'opportunité d'inscription de la formation comme action de DPC et les démarches à accomplir.

Inscription de la formation au RNCP (Cocher la case correspondante) :

☒ Non souhaitée	☐ Prévues le : / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ /
☐ Souhaitée	☐ Effective

Si l'inscription comme action de DPC est effective, préciser :

Date d'enregistrement de l'action : / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / et Numéro de l'action (11 chiffres) : _ _ _ _ _

1. OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation vise à former des experts de la problématique du Radon et de la qualité de l'air intérieur, et ce dans tous les différents cadres d'activités dans lesquels ces derniers peuvent exercer.

Afin d'attester des compétences acquises, cette formation sera sanctionnée par une évaluation notée et donnera lieu à une attestation de réussite.

En complément de cela, côté Suisse et côté France, le suivi de la formation mènera à une reconnaissance particulière des compétences :

- Côté Suisse : si l'apprenant suit les UE 1 à 9 et qu'il respecte les conditions de réussite fixées dans le règlement de formation de la HEIA-FR alors il pourra se prévaloir de devenir consultant radon reconnu par l'Office fédéral de la santé publique. A sa demande auprès des autorités, il pourra figurer sur une liste officielle de professionnels reconnus.
- Côté France : si l'apprenant suit l'intégralité de la formation (UE 1 à 9) et répond aux exigences fixées, il sera recensé sur une liste de professionnels référents déposée sur le site du Pôle Energie Bourgogne Franche Comté.

La formation proposée se compose de 9 UE :

- UE1 : Introduction à la construction et notions de base de physique du bâtiment - 6h
Responsable UE1 : Yacine Ait-Oumeziane UFC
 - o EC1.1 : Principaux types de construction et phases du projet de construction
 - o EC1.2 : Types de soubassement et installations techniques
 - o EC1.3 : Introduction à la thermique du bâtiment et à la lecture de plans
- UE2 : Polluants de l'air intérieur causes et effets sur la santé et la durabilité de l'environnement bâti – 6h
Responsable UE2 : Joëlle Goyette Pernot HEIA-FR
 - o EC2.1 : Familles et sources de polluants de l'air intérieur
 - o EC2.2 : Risques sanitaires associés et impacts possibles sur le bâtiment
 - o EC2.3 : Moyens d'action et d'amélioration
- UE3 : Allier efficacité énergétique et santé dans le bâtiment – 6h
Responsable UE3 : Yacine Ait-Oumeziane UFC
 - o EC3.1 : Impacts de la rénovation énergétique sur la qualité de l'air intérieur
 - o EC3.2 : Principes de la construction bioclimatique et de l'éco-construction
 - o EC3.3 : Des échanges thermiques dans le bâtiment au choix des matériaux de construction, les conditions d'une bonne qualité de l'air intérieur
 - o EC3.4 : Identifier les points de vigilance dans le bâtiment. Labels et conseils.
- UE4 : Métrologie appliquée à la mesure du radon dans l'air intérieur, l'eau et le terrain – 6h
Responsable UE4 : Régine Gschwind UFC
 - o EC4.1 : Techniques de mesures actives et passives du radon dans différents milieux
 - o EC4.2 : Analyse des données et interprétation de la mesure
- UE5 : Réglementation et contexte juridique – 6h (distanciel)
Responsables UE5 : Régine Gschwind, UFC & Joëlle Goyette Pernot, HEIA-FR
 - o EC5.1 : Cadre réglementaire suisse relatif au radon
 - o EC5.2 : Responsabilités du professionnel du bâtiment et rôle des différents acteurs – aspects juridiques et contractuels de la protection (Suisse)
 - o EC5.3 : Cadre réglementaire français relatif au radon
 - o EC5.4 : Responsabilités du professionnel du bâtiment et rôle des différents acteurs – aspects juridiques et contractuels de la protection (France)
- UE6 : Prendre en compte le radon et assurer une bonne qualité de l'air dans le bâtiment neuf – 6h
Responsable UE6 : Joëlle Goyette Pernot, HEIA-FR
 - o EC6.1 : Analyse des risques associés à l'environnement immédiat du bâtiment futur et mesures préventives, préconisation et planification à l'intention du maître d'ouvrage
 - o EC6.2 : Normes et outils à disposition des professionnels
 - o EC6.3 : Accompagnement et suivi de conformité sur chantier
- UE7 : Assainissement radon dans le bâtiment existant – 6h
Responsable UE7 : Régine Gschwind, UFC
 - o EC 7.1 : Analyse des risques associés à l'environnement immédiat du bâtiment existant
 - o EC 7.2 : Mesure de la dynamique du radon dans le bâtiment existant et identification des voies d'infiltration et de transfert
 - o EC 7.3 : Préconisation des travaux et accompagnement du maître d'ouvrage

- EC 7.4 : Présentation du rapport d'expertise à remettre au client
- UE8 : Camp de terrain – 16 h
Responsable UE8 : Régine Gschwind, UFC & Joëlle Goyette Pernot, HEIA-FR
 - EC8.1 : Mise en contexte d'une expertise préalable à la mise en œuvre de mesures préventives ou d'assainissement
 - EC8.2 : Mise en œuvre des techniques de mesure du radon (air, eau, sol) et autres paramètres
 - EC8.3 : Chiffrage des coûts des travaux et devis (Suisse)
 - EC8.4 : Chiffrage des coûts des travaux et devis (France)
 - EC8.5 : Expertise
- UE9 : Projet d'expertise radon et QAI - 3h d'accompagnement par participant (distanciel)
Responsable UE9 : Régine Gschwind, UFC & Joëlle Goyette Pernot, HEIA-FR
 - EC9.1 : Rapport d'expertise
- Temps d'examen total pour le DIU : 2,5h (2h écrit + 30 minutes d'oral individuel)
- Temps de travail personnel à fournir par les apprenants : 30 h

Le mode d'enseignement sera hybride ; l'UE5 (Réglementation et contexte juridique) sera proposée en distanciel.

Pour le camp de terrain (UE8), des discussions sont en cours avec Pays Montbéliard Agglomération (PMA). En effet, une commune de cette agglomération concernée par la problématique radon pourrait apporter un appui logistique à son déroulement (mise à disposition de bâtiments pour réaliser les mesures et le diagnostic, de salles de réunion et éventuellement d'hébergement).

Précisions sur les modalités de suivi de la formation qui sont proposées :

- Certains apprenants, en fonction de leur profil et de leur expérience, pourront être dispensés du suivi de certains modules du DIU. Cette décision revient aux responsables de la formation après étude des candidatures, et éventuellement après un entretien avec les personnes concernées. Il s'agit pour ces apprenants d'obtenir le DIU. Le tarif appliqué dépend alors du [nombre d'heures du DIU suivi x le tarif horaire du DIU].
- Les UE du DIU peuvent être suivis indépendamment sous forme de formations courtes modulaires, et ce en fonction du profil et de l'expérience des candidats. Cette décision revient aux responsables de la formation après étude des candidatures, et éventuellement après un entretien avec les personnes concernées. Sur les UE identifiées, les personnes se joignent à la promotion en cours. Il ne s'agit pas d'obtenir le DIU. Le tarif appliqué dépend alors du [nombre d'heures du DIU suivi x le tarif horaire du DIU]. Ils ne paient cependant pas les droits d'inscription.
- Dans la situation où le DIU n'ouvre pas faute d'un effectif d'apprenants suffisant, les UE1 à 7 peuvent être proposées en formations courtes sur mesure :
 - UE1 : Introduction à la construction et notions de base de physique du bâtiment
 - UE2 : Polluants de l'air intérieur causes et effets sur la santé et la durabilité de l'environnement bâti
 - UE3 : Allier efficacité énergétique et santé dans le bâtiment
 - UE4 : Métrologie appliquée à la mesure du radon dans l'air intérieur, l'eau et le terrain
 - UE5 : Réglementation et contexte juridique
 - UE6 : Prendre en compte le radon et assurer une bonne qualité de l'air dans le bâtiment neuf
 - UE7 : Assainissement radon dans le bâtiment existant
 - Elles sont dans ce cas proposées dans un autre cadre tarifaire qui rejoint la feuille de calcul dédié à ce type de formation. Les formations courtes sur mesure n'impliquent pas les mêmes évaluations et la même sanction en fin de formation. Il ne s'agit pas ici d'obtenir le DIU.

1.1 ARGUMENTAIRE D'OPPORTUNITÉ POUR LA CRÉATION DE CETTE FORMATION

- Contexte et finalité qui ont fait émerger le besoin de création de cette formation

Nous passons plus de 80% de notre temps dans des espaces clos où nous sommes exposés à la qualité de l'air que nous respirons. Par ailleurs, alors que le secteur du bâtiment est le plus gros consommateur d'énergie, priorité est aujourd'hui donnée à l'optimisation de l'efficacité énergétique des bâtiments. Les solutions proposées rendent en contrepartie ces environnements de plus en plus hermétiques.

La question cruciale qui se pose alors est : quel en sera le prix pour la santé de la population ? L'Organisation Mondiale de la Santé se préoccupe de la qualité de l'air intérieur (QAI) qu'elle considère comme un enjeu de santé publique majeur.

Parmi les polluants de l'air intérieur, le radon est certainement le plus dangereux. Gaz radioactif d'origine naturelle que l'on retrouve partout dans la croûte terrestre, le radon est la première cause de cancer pulmonaire chez les non-fumeurs et augmente la probabilité de développer un cancer de ce type de 25 fois chez les fumeurs qui y sont exposés. Il s'infiltre dans les bâtiments par les défauts d'étanchéité des surfaces bâties en contact avec le terrain et a tendance à s'y accumuler. En réponse aux recommandations récentes des instances internationales (OMS, ICRP) en vue de la protection de la population, les autorités nationales ont développé des politiques de surveillance du radon (Plan national d'action radon 2020-2024 en France et Plan radon 2021-2030 en Suisse). Parmi celles-ci la sensibilisation de la population en général et la formation des professionnels à la prise en charge du risque dans le bâtiment existant et dans la construction neuve sont des enjeux prioritaires.

Au-delà du radon, aborder la QAI c'est aussi parler des autres polluants de l'air intérieur (ex. composés organiques volatils et semi-volatils, aldéhydes, particules fines, moisissures...) et de la question du confort thermo-hydrigue. L'occupant est au cœur de la problématique. Son comportement, ses habitudes de vie et sa gestion du bâtiment (ex. entretien des installations techniques...) impactent fortement la qualité sanitaire de l'air intérieur ainsi que la durabilité du bâtiment lui-même.

Au cours de la formation et afin d'aborder le sujet du risque radon et de la qualité de l'air intérieur de façon exhaustive, le programme est constitué du regard croisé des spécialistes de différents domaines (météorologie, géologie, thermique du bâtiment, géographie, radioprotection, architecture et construction). Chaque unité d'enseignement allie théorie et mise en situation afin de former au mieux les apprenants à cette thématique émergente, sensible et complexe. Cette pédagogie vise également à permettre aux différents professionnels formés d'acquérir un esprit critique et d'analyse sur le risque radon et la QAI en général pour faire face à la complexité et à la diversité des situations rencontrées.

Cette formation est destinée aux architectes ou ingénieurs, professionnels de la construction, de la santé publique ou de l'environnement chargés de prévenir les risques liés aux expositions environnementales ou en charge de la conception, de l'utilisation ou de la transformation de bâtiments et de produits destinés aux espaces intérieurs.

La collaboration franco-suisse initiée dans le cadre de la Démarche pluraliste radon de Bourgogne Franche Comté (www.radon-qai-fcomte.fr) s'est concrétisée par la réponse à un appel à projet Interreg. Cet appel à projet offre aux régions la possibilité de se développer via des projets transfrontaliers concrets, et ceci dans le but de :

- renforcer la coopération transfrontalière dans toute l'Europe
- de créer des plus-values concrètes pour les régions.

La cinquième période de programmation a commencé en 2014 et s'est achevée en 2020 (Interreg V). Elle nous a donné l'opportunité de déposer le projet JURAD-BAT. Plus d'informations sur ce projet sont consultables via le lien suivant : <https://www.interreg-francesuisse.eu/beneficiaire/jurad-bat-ameliorer-la-gestion-du-risque-radon-dans-les-batiments-de-larc-jurassien/>

Ce projet Interreg franco-suisse JURAD-BAT (2016-2020) a notamment eu pour objectif de concevoir une plateforme web, boîte à outils en ligne, sur le radon et la QAI (www.jurad-bat.net) à destination de différents publics. Dans le cadre de ce projet, une enquête a également été réalisée auprès des collectivités territoriales et des professionnels du bâtiment. Cette enquête a fait ressortir un manque de formation dans le domaine du risque radon et de la qualité de l'air intérieur permettant une reconnaissance des compétences en la matière.

- Organismes et profil des publics demandeurs de cette formation (décrire le public ciblé et ses prérequis)

- Administrations et collectivités
- Professionnels du bâtiment (architecte, ingénieur civil, entrepreneur, conducteur des travaux, Assistant maître d'ouvrage)
- Maître d'ouvrage public ou privé
- Professionnels de bureaux d'ingénieurs spécialisés en environnement
- Toute personne de formation supérieure scientifique désireuse de se former à la question du radon et de la qualité de l'air intérieur

- Réponse à un besoin régional (indiquer les autres formations comparables dans l'aire géographique environnante, démontrer l'absence de concurrence avec l'offre régionale)

A notre connaissance, il n'existe pas de formation diplômante/certifiante dans ce domaine.

Il existe principalement des formations ponctuelles d'une journée dont certaines sont proposées au niveau régional, par le Pôle énergie Bourgogne Franche-Comté notamment (aucune session n'est d'ailleurs actuellement proposée sur cette thématique pour cette année) : <https://www.pole-energie-franche-comte.fr/>

D'autres formations d'une journée également sont proposées au niveau national par l'IRSN - <https://www.irsn.fr/FR/Pages/Home.aspx> - et par une organisation nommée Radon France : <https://www.radon-france.com/>

Aucune de ces formations ne relève du degré d'expertise que propose ce DIU.

1.2 COMPETENCES ACQUISES ET MOYENS MOBILISES EN ENCADREMENT PEDAGOGIQUE UNIVERSITAIRE

- *Compétences acquises à l'issue de la formation (sous la forme « être capable de... »)*

La collaboration franco-suisse initiée dans le cadre de la Démarche pluraliste radon de Bourgogne Franche-Comté (www.radon-qai-fcomte.fr) a déjà permis de mettre en place une journée de sensibilisation sur la thématique du radon à destination des étudiants du département Génie Civil de l'IUT de Belfort-Montbéliard (2^{ème} et 3^{ème} année) qui se déroule depuis cinq ans au mois de février. Il y a donc déjà une première réalisation concrète de cette collaboration au sein de la composante. De plus, les deux enseignant-chercheurs de l'université impliqués dans le montage des formations en lien avec la QAI et le radon exercent à l'IUT, respectivement dans les départements Génie Civil et Mesures Physiques.

La thématique de la QAI et du radon n'est pas portée uniquement par des universitaires car elle est fortement en lien avec un réseau de professionnels (bâtiment, santé publique, radioprotection). C'est la raison pour laquelle beaucoup de professionnels interviendront dans le DIU. De plus, cette thématique est pluri-disciplinaire, car elle fait appel à des notions en lien avec les sciences physiques et juridiques telles que la radioprotection, le génie civil, la chimie-physique, la géologie, la métrologie, la réglementation et la responsabilité juridique.

Profil de sortie des participants :

- a) Former des professionnels aptes à diagnostiquer une situation problématique et proposer des solutions techniques chiffrées pour assurer au mieux une gestion adéquate du risque radon dans le bâtiment existant.
- b) Former des professionnels en mesure de conseiller et de faire des préconisations de travaux à mettre en œuvre en amont du projet de construction pour assurer une bonne qualité de l'air intérieur dans le bâtiment neuf.

Compétences générales acquises à l'issue de la formation :

- a) Rendre le professionnel attentif à la complexité de la problématique et à l'interdisciplinarité du sujet.
- b) Fournir aux professionnels les contacts, outils et méthodes appropriées pour expertiser, comprendre, expliquer, intervenir et proposer des solutions aux espaces intérieurs problématiques.
- c) Expérimenter et tester des techniques et méthodes de mesure différentes afin de développer des compétences en matière de métrologie.
- d) Développer la curiosité du professionnel vers d'autres domaines de surveillance du radon comme celle de l'eau potable.
- e) Porter une attention particulière à la manière de communiquer oralement et verbalement sur la problématique.

Compétences par UE (voir également le tableau du programme détaillé et des intervenants) :

- UE1 : Introduction à la construction et notions de base de physique du bâtiment
 - Associer le vocabulaire technique aux méthodes constructives d'intérêt
 - Lire et interpréter des plans techniques (bâtiment / réseau)
 - Identifier les caractéristiques de l'enveloppe d'un bâtiment et les relever
 - Reconnaître les grandes familles de systèmes de ventilation et leurs caractéristiques propres
 - Manipuler quelques notions de thermique du bâtiment
- UE2 : Polluants de l'air intérieur : causes et effets sur la santé et la durabilité de l'environnement bâti
 - Connaître les différents polluants intérieurs
 - Identifier leurs sources
 - Développer une conscience de l'environnement bâti et de son fonctionnement
 - Identifier les risques sanitaires et relatifs à la durabilité du bâtiment
 - Faire une check liste des points de vigilance en matière de QAI
 - Proposer des moyens d'action et d'amélioration
 - Connaître le radon et disposer d'une bonne connaissance des risques sanitaires associés.
 - Connaître les effets sur la santé des rayonnements ionisants (bases théoriques des radiations ionisantes)
 - Connaître les unités de radioprotection et les principes fondamentaux
 - Appréhender l'origine du radon et les mécanismes de diffusion du terrain vers le bâtiment
 - Faire une check liste des points de vigilance en matière de radon

- Disposer de connaissances suffisantes en géologie pour savoir chercher les informations (nature des sols, carte, géoportail ...)
- Comprendre les principes physiques et les conditions du bâtiment à l'origine de l'accumulation du radon
- Identifier l'influence des paramètres météorologiques sur la dynamique du gaz dans le bâtiment
- UE3 : Allier efficacité énergétique et santé dans le bâtiment
 - Identifier les enjeux de la politique énergétique vis-à-vis de la santé dans le bâtiment,
 - Appréhender les risques inhérents aux interactions entre travaux de rénovation et qualité de l'air intérieur,
 - Comprendre la dynamique des paramètres du confort hygrothermique et ceux de la qualité de l'air intérieur,
 - Identifier les points de vigilance dans le bâtiment,
 - Evaluer les différents systèmes de ventilation : avantages et inconvénients,
 - Développer une bonne connaissance des labels et de leurs exigences,
 - Conseiller les clients dans leur projet de rénovation énergétique en tenant compte de la problématique radon,
 - Aborder les principes de la conception bioclimatique et d'éco-construction,
 - Anticiper la mise en œuvre de mesures préventives dans la construction neuve
- UE4 : Métrologie appliquée à la mesure du radon dans l'air intérieur, l'eau et le terrain
 - Connaître les différentes techniques de mesures actives et passives et les polluants associés (techniques, temporalité, réglementation ...)
 - Connaître les procédures standardisées
 - Manipuler les appareils et détecteurs selon les règles qui incombent à la garantie d'une mesure précise
 - Savoir interpréter les résultats des mesures
- UE5 : Réglementation et contexte juridique
 - Connaître le cadre réglementaire suisse et français relatif au radon
 - Aborder les aspects juridiques et contractuels de la protection contre le radon en Suisse et en France
 - Identifier les responsabilités en tant que professionnel du bâtiment et connaître le rôle des différents acteurs en Suisse et en France
- UE6 : Prendre en compte le radon et assurer une bonne qualité de l'air dans le bâtiment neuf
 - Évaluer les risques associés à l'environnement immédiat du bâtiment futur
 - Analyser un projet de construction sur plan
 - Planifier des mesures constructives préventives
 - Préconiser les travaux adaptés à mettre en œuvre lors de la construction (choix des matériaux et mise en œuvre, installations techniques ...)
 - Connaître l'état de l'art de la technique (cahiers techniques, normes ...)
 - Savoir exploiter des fiches techniques ou de travaux pour appuyer ses recommandations
 - Vérifier la conformité des travaux en cours de chantier
 - Proposer une mesure de contrôle du radon à la fin du chantier
 - Estimer les coûts liés à la mise en place de mesures préventives contre le radon
 - Mettre en pratique en situation réelle les conditions favorables à la prévention du risque radon dans le bâtiment.
- UE7 : Assainissement radon dans le bâtiment existant
 - Évaluer les risques associés à l'environnement immédiat du bâtiment existant
 - Savoir élaborer un plan d'échantillonnage pour comprendre la dynamique du radon dans le bâtiment (emplacement des appareils, durée et autres paramètres mesurés, protocoles de mesure ...)
 - Savoir interpréter les résultats du diagnostic couplés à ceux des mesures actives
 - Faire des préconisations de travaux dans l'existant et les chiffrer
 - Être en mesure de produire un rapport d'expertise complet à remettre au client
 - Mettre en pratique en situation réelle les conditions favorables à la prévention du risque radon dans le bâtiment.
 - Mener à bien une expertise radon dans le bâtiment (grille, état des lieux, mesure, diagnostic ...)
- UE8 : Camp de terrain
 - Évaluer de manière autonome les risques associés à l'environnement immédiat du bâtiment existant
 - Mettre en place un plan d'échantillonnage pour comprendre la dynamique du radon dans le bâtiment (emplacement des appareils, durée et autres paramètres mesurés, protocoles de mesure ...)
 - Manipuler les appareils et détecteurs selon les règles qui incombent à la garantie d'une mesure précise
 - Interpréter les résultats du diagnostic
 - Faire des préconisations de travaux
 - Chiffrer les coûts des travaux et élaborer des devis à destination des clients (Suisse et France)
- UE9 : Projet d'expertise radon et Qualité de l'Air Intérieur

- Rédiger un rapport d'expertise portant sur l'objet attribué durant le camp de terrain et démontrant les capacités du/de la candidat-e à :
 - Évaluer les risques associés à l'environnement immédiat du bâtiment existant
 - Identifier les sources des polluants ainsi que les risques sanitaires et relatifs à la durabilité du bâtiment
 - Proposer des moyens d'action et d'amélioration en tenant compte des risques inhérents aux interactions entre travaux de rénovation/assainissement/transformation et qualité de l'air intérieur
 - Conseiller les clients en vue de la prise en charge du risque QAI/radon de manière adaptée à leur projet (assainissement dans l'existant ou prévention dans le neuf).

- *Disciplines et secteurs disciplinaires concernés par ce projet et légitimité à développer la formation dans la composante (rappel : les 2/3 des enseignements doivent être confiés à des enseignants universitaires)*

Disciplines :

CNU 29 - Constituants élémentaires

CNU 31 - Chimie théorique, physique, analytique

CNU 36 - Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures

CNU 62 - Energétique, génie des procédés

CNU 60 - Mécanique, génie mécanique, génie civil

Intervenants de France :

Régine Gschwind, Université de Franche-Comté (UFC) – CNU 29

Yacine Ait-Oumeziane, Université de Franche-Comté (UFC) – CNU 62

Anaïs Detournay, Atmo-BFC – Qualité de l'air intérieur - CNU31

Hélène Tissot, Atmo-BFC – Qualité de l'air intérieur - CNU31

Laurent Destacamp, IRSN - Géologie, métrologie - CNU 36

Claire Gréau, IRSN - Géologie, métrologie - CNU 36

Patrick Potard, IRSN - Géologie, métrologie - CNU 36

Catherine Nauleau, CEREMA - Bâtiment - CNU 60

Marc Champion, ASN – Réglementation - CNU01-02

Xx, Pôle énergie BFC– Réglementation, aspects juridiques - CNU01-02

Intervenants de Suisse :

Joëlle Goyette Pernot, HEIA-FR, consultante radon – CNU29-60-31

Martha Palacios, OFSP, réglementation radon – CNU29-01-02

Théo Perrelet, Effiteam SA, thermique du bâtiment - CNU 62

Vincent Perret, TOXpro SA, toxicologue et hygiéniste du travail – CNU 31

Isabelle Romy, Kellerhals Carrard, juriste (avocate en droit de la construction) - CNU01-02

Matias Cesari (HEIA-FR), architecte et consultant radon - CNU60

Yan Müller (SABRA), réglementation QAI et hygiéniste du travail - CNU31

1.3 METIERS CIBLE :

- *Désignation du ou des métiers ciblés par la formation :*

- Professionnels du bâtiment (architecte, ingénieur civil, entrepreneur, conducteur des travaux, Assistant maître d'ouvrage)
- Maître d'ouvrage public ou privé
- Personnels des administrations et des collectivités
- Professionnels de bureaux d'ingénieurs spécialisés en environnement
- Toute personne de formation supérieure scientifique désireuse de se former à la question du radon et de la qualité de l'air intérieur

- *Désignation des code(s) ROME correspondants :*

https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=5&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKewjOrN265eDKAhWCOBoKHRpMDxkQFgg-MAQ&url=http%3A%2F%2Ftravail-emploi.gouv.fr%2FIMG%2Fpdf%2FFAP-2009_Introduction_et_table_de_correspondance.pdf&usq=AFQjCNF1fhrsxFG6OxPW4Vx01f5B7Gx3ew

CODE	GRANDS DOMAINES	CODE	DOMAINES PROFESSIONNELS
F	Construction, Bâtiment et Travaux publics		
		F11	Conception et étude (01, 02, 03, 05 , 06)



		F12	Conduite et encadrement de chantier – travaux (01, 02, 04)
		F15	Montage de structures (01, 03)
		F16	Second œuvre (02, 03, 05, 07, 09, 10, 13)
		F17	Travaux et gros œuvre (01, 03, 05)
H	Industrie		
		H13	Hygiène, Sécurité, Environnement – HSE – Industriels (01, 02, 03)
I	Installation et maintenance		
		I11	Encadrement (01, 02)
		I12	Entretien technique (03)
		I13	Equipements de production, équipements collectifs (04, 08, 09)
J	Santé		
		J11	Praticiens médicaux (01)

2. ORGANISATION DE LA FORMATION

2.1 ORGANISATION ADMINISTRATIVE

• Composante responsable de la formation

- Nom de la composante : IUT Belfort-Montbéliard
- Directeur : MARKEZIC David
- Email : david.markezic@univ-fcomte.fr
- Tél. : +33 (0)3 84 58 77 02
+33 (0)6 95 16 39 08

• Etablissement(s) de formation partenaire(s)

(À décliner pour tous les établissements partenaires (convention cadre de partenariat à joindre obligatoirement))

- Nom de l'établissement : HEIA-FR
- Adresse : Bd de Pérolles 80, 1705 Fribourg, Suisse
- Directeur : AEBISCHER Jean-Nicolas
- Email : jean-nicolas.aebischer@hefr.ch
- Tél. : +41 26 429 65 62
- Directeur de la formation continue : SCHNETZER Marc-Adrien
- Email : marc-adrien.schnetzer@hefr.ch
- Tél. : +41 26 429 65 01

• Nature du partenariat

Concernant la problématique du risque radon et de la qualité de l'air intérieur, le partenariat entre l'université de Franche-Comté et l'HEIA-FR a émergé de leur collaboration dans le projet InterregV Jurad-Bat 2016-20.

Cette collaboration va se poursuivre dans le cadre du réseau santé environnement Bourgogne Franche-Comté qui est un regroupement pluridisciplinaire de professionnels de plusieurs champs de compétences. Il regroupe des représentants du bâtiment, de la santé, de la recherche, des territoires, des associations, des opérateurs de prévention, des services de l'Etat. Le réseau est animé par ATMO – Bourgogne Franche-Comté. Il a pour mission, en lien avec la déclinaison du Plan Santé Environnement 4 au niveau régional via le PRSE4 (Plan Régional Santé Environnement), de continuer les actions sur la formation, la sensibilisation et la connaissance de la gestion du risque radon et de la qualité de l'air intérieur.

• Lieu(x) de déroulement de la formation

(Préciser tous les sites sur lesquels la formation est assurée)

Les journées de formation théorique auront lieu à l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Belfort-Montbéliard au sein du département Mesures Physiques, Pôle universitaire des Portes du Jura - BP 71427 - 25211 Montbéliard

Les mises en situation sur le terrain auront lieu en Suisse et/ou en France.

Cela pourra notamment être décidé en fonction du lieu d'origine des participants.



2.2 ORGANISATION PEDAGOGIQUE

• Publics concernés et prérequis :

- Professionnels du bâtiment (architecte, ingénieur civil, entrepreneur, conducteur des travaux, Assistant maître d'ouvrage)
- Maître d'ouvrage public ou privé
- Personnel des administrations et des collectivités
- Professionnels de bureaux d'ingénieurs spécialisés en environnement
- Toute personne de formation supérieure scientifique désireuse de se former à la question du radon et de la qualité de l'air intérieur

- *Prérequis (préciser les acquis d'études et professionnels requis)*

Les personnes souhaitant suivre cette formation doivent avoir suivi l'un ou l'autre des cursus suivants :

- Diplôme de Bachelor / Licence, d'une haute école spécialisée ou d'une université, dans le domaine de la construction ou dans un domaine lié à la technique du bâtiment ou autre domaine scientifique,
- Apprentissage sanctionné par un diplôme dans le domaine de la construction ou dans un domaine technique du bâtiment.

Dans des cas exceptionnels, les candidats n'ayant pas suivi les cursus indiqués dans les prérequis peuvent également être admis sur la base d'un dossier présenté (CV et lettre de motivation) aux responsables de la formation. Ce dossier doit démontrer des connaissances préalables dans les domaines susmentionnés.

• Validation d'acquis pour accéder à la formation selon les articles D613-38 à D613-50 du code de l'éducation :

(Rappel de la réglementation : « La décision de validation est prise par le président de l'université (cad pour le président et par délégation par le directeur de la composante) sur proposition d'une commission pédagogique. La décision motivée, accompagnée éventuellement de propositions ou de conseils, est transmise au candidat. ». « Chaque commission pédagogique est présidée par un professeur des universités (...). Elle comprend au moins deux enseignants-chercheurs de la formation concernée et un enseignant-chercheur ayant des activités en matière de formation continue. Elle peut comprendre des professionnels extérieurs à l'établissement. La participation d'au moins un de ces derniers est obligatoire pour l'accès aux formations où ils assurent au moins 30 % des enseignements. ».)

Personne compétente qui prononce la validation (en dispense des titres requis) : La décision d'admission est prononcée pour le président et par délégation par le directeur de la composante.

Instance compétente qui propose l'admission : sur proposition de la commission pédagogique de validation d'acquis composée de *(préciser la composition non-nominative de la commission de validation des acquis, le nombre et la qualité des membres) :*

- Responsables pédagogiques de la formation

• Modalités de candidature pour accéder à la formation :

Utilisation d'eCandidat : ☐ Oui ☒ Non. Sinon, joindre le dossier de candidature.

Liste exhaustive des pièces justificatives à joindre à la candidature :

- CV
- Lettre de motivation

La procédure de candidature comporte :

1. Un entretien : ☐ Oui ☒ Non
2. Un questionnaire de positionnement : ☐ Oui ☒ Non
3. Une évaluation, une vérification des connaissances (probatoire) : ☐ Oui ☒ Non
4. Autre : ☒ Oui ☐ Non. Si oui, préciser : En plus du CV et de la lettre de motivation, le candidat peut être sollicité par les responsables de la formation pour un entretien téléphonique, présentiel ou à distance

Personne compétente qui prononce l'admission : La décision d'admission est prononcée pour le président et par délégation par le directeur de la composante.

Instance ou personne compétente qui propose l'admission (soit le responsable de la formation ou soit une commission dont la composition est à préciser) : sur proposition du responsable pédagogique (sinon modifier) ...

• Durée de la formation pour l'étudiant :

- Nombre d'années universitaires, d'heures, nombre de jours, période



- 10 jours dont 1 jour d'examen répartis de septembre à juin - Rythme des journées à définir ultérieurement
- 63,5 heures de formation réparties comme suit :
 - o 58 h de formation en face à face (théorique + pratique)
 - o 3 h d'accompagnement dans le cadre du projet mené par les apprenants
 - o 2,5 h d'examens surveillés (2h écrits + 30 minutes oral)
- 30 heures de travail personnel (estimé) à fournir par les apprenants

• **Modalités pédagogiques :**

- *Cocher et préciser*

- ☐ Présentiel
- ☐ Distanciel
- ☒ Hybride
- ☐ Formation dupliquée en Présentiel et en Distanciel

- Formation théorique et pratique
- Intervention d'experts franco-suisse : croisement des pratiques et des réglementations
- Mixité des apprenants français et suisse : croisement des expériences professionnelles et des cadres d'exercice

• **Outils pédagogiques :**

- *Cours magistraux, travaux pratiques, séminaires, stages, projet tuteuré (organisation, objectifs), recherches, travail personnel, mémoire (objectifs, évaluation) et examens ou autres modes d'évaluation éventuels*

- *Organisation de la formation (parcours¹, options, semestres, modules)*

- Formation interdisciplinaire afin d'aborder de façon exhaustive la problématique du risque radon et de la qualité de l'air intérieur
- Pédagogie par projet
- Etudes de cas
- Travail de terrain en conditions réelles
- Mise en situation
- Appareils de mesure du radon et de la QAI
- Utilisation de la plateforme Moodle pour la mise en accès des contenus et des supports

• **Partenariat avec les milieux professionnels :**

- *Préciser de façon détaillée les accords passés avec les branches professionnelles et les entreprises*

- Côte France - Pôle Energie Bourgogne Franche-Comté
 - o Soutien quant à la communication sur le DIU avec une diffusion de l'information à tous leurs réseaux professionnels
 - o Possibilité de faire inscrire auprès d'eux une liste de référencement des personnes, côté France, ayant suivi cette formation et ayant satisfait à l'obtention du DIU
 - o <https://www.pole-energie-franche-comte.fr/>
- Communauté de communes du Pays de Montbéliard Agglomération
 - o Soutien logistique pour le camp de terrain
- Réseau des organisations dont font partie les intervenants professionnels du DIU

Partenariats éventuels :

- Côte Suisse - EHE *Energie Homme Environnement* - <https://bureau-ehe.ch/>
 - o Bureau indépendant qui initie, conçoit, développe et réalise des projets pour des tiers en relation avec l'Energie, l'Homme et l'Environnement
 - o Service payant fourni au niveau du marketing et de la communication faite sur la formation
- Côte Suisse - Agenda énergie so - <https://agenda-energie-so.ch/>
 - o Prestation de service proposée pour les formations, conférences et séances d'information pour les acteurs de la transition énergétique

¹ Si vous souhaitez afficher le parcours sur le parchemin de diplôme, vous devez déposer une demande de création de diplôme pour chaque parcours (et décrire ensuite, dans APOGEE, la formation propre à chaque parcours). Si vous ne souhaitez pas faire afficher le parcours sur le parchemin, il n'est pas nécessaire de déposer une demande de création pour chaque parcours.

• Modalités de contrôle des connaissances et de validation de la formation :

- Nature des épreuves, coefficients, notes éliminatoires, modalités de compensation, de capitalisation, modes de contrôle, ...

Le DIU est évalué sur la base de trois étapes :

- un examen théorique donnant lieu à une note,
- une expertise notée accompagnée d'un rapport de diagnostic d'une dizaine de pages sans les annexes,
- une présentation orale notée de 20 minutes de l'expertise devant un jury d'experts suivie de 10 minutes de questions.

L'évaluation est réussie pour autant que la moyenne pondérée de la manière suivante :

- examen théorique : $\frac{1}{4}$
- présentation orale : $\frac{1}{4}$
- rapport de diagnostic : $\frac{1}{2}$

est supérieure ou égale à 10 et qu'aucune des trois notes qui la compose ne soit inférieure ou égale à 8 sur 20.

• Modalités d'évaluation de la formation :

Contacter SeFoC'Al pour vous accompagner dans la mise en place de modalités conformes à la certification Qualiopi.

Recueil des appréciations :

- Préciser le système de collecte des appréciations mis en place (enquête de satisfaction, questionnaire, compte-rendu d'entretien, évaluation à chaud et/ou à froid) les parties prenantes interrogées (bénéficiaires, financeurs, équipes pédagogiques et employeurs) l'analyse et traitement qui est fait des appréciations formulées par les parties prenantes, le moment auquel la collecte des appréciations est réalisée et la fréquence.

Questionnaire de satisfaction communiqué par SeFoC'Al et soumis aux participants à l'issue de la formation :

- Synthèse des résultats et des remarques qualitatives
- Formalisation des pistes d'amélioration retenues
- Enregistrement des documents et preuves de cette évaluation au sein de SeFoC'Al et de l'IUT BM

Traitement des réclamations :

- Préciser les modalités de traitement des difficultés rencontrées par les parties prenantes (bénéficiaires, financeurs, équipes pédagogiques et employeurs), des réclamations exprimées par ces dernières (accusé de réception des réclamations et réponses apportées aux réclamants), des aléas survenus en cours de formation et prestation.

Les responsables pédagogiques sont les interlocuteurs privilégiés des participants. Ils peuvent être sollicités par mail sur les aspects de la formation ou pour accompagner les candidats dans leurs difficultés éventuelles.

Les différents intervenants de la formation seront aussi sensibilisés à faire remonter aux responsables de la formation toutes remarques ou difficultés éventuelles améliorant le suivi des participants et permettant d'ajuster la mise en œuvre de la formation.

Le secrétariat pédagogique du département Mesures Physiques de l'IUT BM est en appui sur les aspects logistiques, scolarité et mise en lien éventuelle avec SeFoC'Al.

SeFoC'Al accompagne les bénéficiaires et les financeurs éventuels dans leurs démarches. Par ses engagements qualité (Certifications AFNOR ISO 9001 et QUALIOPi), les réclamations clients sont suivies et traitées par le biais d'un tableau de suivi d'indicateurs.

Amélioration continue :

- Préciser les mesures d'amélioration continue de la formation qui sont mises en œuvre à partir du recueil des appréciations (identification et analyse des causes d'abandon, d'échec ou des motifs d'insatisfaction, de l'adéquation entre formation dispensée et acquisition des compétences attendues...)

Un conseil de perfectionnement du DIU sera mis en place.

Il sera impulsé par les responsables pédagogiques de la formation et se tiendra en visio-conférence du fait de l'origine éparse des intervenants et des participants potentiels (qui pourront être représentés lors de ce conseil).

Ce conseil de perfectionnement visera à établir le bilan de la session de formation achevée et des pistes de progrès à mettre en place, autant du côté de l'équipe pédagogique que du côté de l'expérience formation des participants.

• Jury de délivrance du diplôme :

(Rappel de la réglementation : l'article [L613-1 du code de l'éducation](#) prévoit que « Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs. Peuvent être, le cas échéant, associées des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement ».)

- *Préciser la composition non-nominative : quantité et qualité des membres du jury*

Le Jury est franco-suisse, représentatif des établissements portant la formation, et est composé de 5 personnes :

- Les responsables pédagogiques de la formation
- Trois enseignants/intervenants professionnels membres de l'équipe pédagogique du DIU



- **Programme détaillé vu du point de vue de l'inscrit** à décliner en autant de parcours que propose la formation avec noms et qualité des intervenants (Identifier les UE qui sont communes à d'autres parcours de formation de diplômes nationaux ou d'établissement (DU-DIU) en indiquant leur référence Apogée).
- Compétences acquises et évaluation en précisant le nombre d'ECTS si la validation de la formation en attribue (uniquement lorsque l'attribution d'ECTS est absolument nécessaire pour permettre les mobilités internationales individuelles ou la signature d'accords inter universitaires (AIU)). 1 ECTS = 8 h de formation en présentiel.
- *Bloc de compétences issus des contenus de la formation : contacter SeFoC'AI pour identifier des "blocs de compétences" commercialisables en formation courte.*

Répondre sous ce cadre, dans le tableau (en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire).

Titre et contenu des unités d'enseignements et éléments constitutifs	Codes CNU de l'enseignant cf Annexes Section CNU	Nom de l'enseignant, qualité et établissement de rattachement	Volume horaire pour l'inscrit au DU/DIU					Volume horaire par enseignement Équivalent TD	Réf. Apogée	Compétences acquises	Mode d'évaluation de l'acquisition de la compétence
			CM	TD	TP	Autres (projet, stage, mémoire...)	Volume horaire total pour l'inscrit				
UE1 : Introduction à la construction et notions de base de physique du bâtiment	62	Responsable de l'UE : Nom : Ait Oumeziane Yacine Qualité : MCF Etablissement : UFC	3	3	0	0	6	7,5		Associer le vocabulaire technique aux méthodes constructives d'intérêt Lire et interpréter des plans techniques (bâtiment / réseau) Identifier les caractéristiques de l'enveloppe d'un bâtiment et les relever Reconnaitre les grandes familles de systèmes de ventilation et leurs caractéristiques propres Manipuler quelques notions de thermique du bâtiment	Examen écrit
EC1.1 : Principaux types de construction et phases du projet de construction	62	Nom : Ait Oumeziane Yacine Qualité : MCF Etablissement : UFC <i>Ou</i> Nom : Perrelet Théo Qualité : Ingénieur Etablissement : Effiteam SA	1,5	0	0	0	1.5	2.25		Associer le vocabulaire technique aux méthodes constructives d'intérêt Lire et interpréter des plans techniques (bâtiment / réseau)	Examen écrit
EC1.2 : Types de soubassement et installations techniques	62	Nom : Ait Oumeziane Yacine Qualité : MCF Etablissement : UFC <i>Ou</i> Nom : Perrelet Théo Qualité : Ingénieur Etablissement : Effiteam SA	1,5	0	0	0	1.5	2,25		Associer le vocabulaire technique aux méthodes constructives d'intérêt Lire et interpréter des plans techniques (bâtiment / réseau) Identifier les caractéristiques de l'enveloppe d'un bâtiment et les relever Reconnaitre les grandes familles de systèmes de ventilation et leurs caractéristiques propres	Examen écrit

EC1.3 : Introduction à la thermique du bâtiment et à la lecture de plans	62	Nom : Ait Oumeziane Yacine Qualité : MCF Etablissement : UFC et Nom : Perrelet Théo Qualité : Ingénieur Etablissement : Effiteam SA	0	3	0	0	3	3		Lire et interpréter des plans techniques (bâtiment / réseau) Manipuler quelques notions de thermique du bâtiment	Examen écrit
UE2 : Polluants de l'air intérieur : causes et effets sur la santé et la durabilité de l'environnement bâti	31-60-29	Responsable de l'UE : Nom : Goyette-Pernot Joëlle Qualité : Professeur Etablissement : HEIA-FR	3	3	0	0	6	7,50		Connaître les différents polluants intérieurs Identifier leurs sources Développer une conscience de l'environnement bâti et de son fonctionnement Identifier les risques sanitaires et relatifs à la durabilité du bâtiment Faire une check liste des points de vigilance en matière de QAI Proposer des moyens d'action et d'amélioration Connaître le radon et disposer d'une bonne connaissance des risques sanitaires associés. Connaître les effets sur la santé des rayonnements ionisants (bases théoriques des radiations ionisantes) Connaître les unités de radioprotection et les principes fondamentaux Appréhender l'origine du radon et les mécanismes de diffusion du terrain vers le bâtiment Faire une check liste des points de vigilance en matière de radon Disposer de connaissances suffisantes en géologie pour savoir chercher les informations (nature des sols, carte, géoportail ...) Comprendre les principes physiques et les conditions du bâtiment à l'origine de l'accumulation du radon Identifier l'influence des paramètres météorologiques sur la dynamique du gaz dans le bâtiment	Examen écrit

EC2.1 : Familles et sources de polluants de l'air intérieur	31	Nom : Perret Vincent Qualité : Ingénieur Etablissement : TOXpro Ou Nom : Müller Yann Qualité : Ingénieur Etablissement : SABRA Ou Joëlle Goyette Pernot Etablissement : HEIA-FR	1,5	0	0	0	1.5	2,25	Connaître les différents polluants intérieurs Identifier leurs sources Connaître les effets sur la santé des rayonnements ionisants (bases théoriques des radiations ionisantes) Connaître les unités de radioprotection et les principes fondamentaux Appréhender l'origine du radon et les mécanismes de diffusion du terrain vers le bâtiment	Examen écrit
EC2.2 : Risques sanitaires associés et impacts possibles sur le bâtiment	31-60-29	Nom : Perret Vincent Qualité : Ingénieur Etablissement : TOXpro Ou Nom : Müller Yann Qualité : Ingénieur Etablissement : SABRA Ou Joëlle Goyette Pernot Etablissement : HEIA-FR	1,5	0	0	0	1.5	2,25	Développer une conscience de l'environnement bâti et de son fonctionnement Identifier les risques sanitaires et relatifs à la durabilité du bâtiment Faire une check liste des points de vigilance en matière de QAI Connaître le radon et disposer d'une bonne connaissance des risques sanitaires associés. Connaître les effets sur la santé des rayonnements ionisants (bases théoriques des radiations ionisantes) Connaître les unités de radioprotection et les principes fondamentaux Appréhender l'origine du radon et les mécanismes de diffusion du terrain vers le bâtiment Disposer de connaissances suffisantes en géologie pour savoir chercher les informations (nature des sols, carte, géoportail ...) Comprendre les principes physiques et les conditions du bâtiment à l'origine de l'accumulation du radon Identifier l'influence des paramètres météorologiques sur la dynamique du gaz dans le bâtiment	Examen écrit
EC2.3 : Moyens d'action et d'amélioration	31-60-29	Nom : Detournay Anaïs Qualité : Ingénieur Etablissement : ATMO-BFC Ou Nom : Tissot Hélène Qualité : Ingénieur Etablissement : ATMO-BFC	0	3	0	0	3	3	Identifier leurs sources Développer une conscience de l'environnement bâti et de son fonctionnement Identifier les risques sanitaires et relatifs à la durabilité du bâtiment Faire une check liste des points de vigilance en matière de QAI	Examen écrit

									Proposer des moyens d'action et d'amélioration Appréhender l'origine du radon et les mécanismes de diffusion du terrain vers le bâtiment Faire une check liste des points de vigilance en matière de radon Disposer de connaissances suffisantes en géologie pour savoir chercher les informations (nature des sols, carte, géoportail ...) Identifier l'influence des paramètres météorologiques sur la dynamique du gaz dans le bâtiment	
UE3 : Allier efficacité énergétique et santé dans le bâtiment	62	Responsable de l'UE : Nom : Ait Oumeziane Yacine Qualité : MCF Etablissement : UFC	6	0	0	0	6	9	Identifier les enjeux de la politique énergétique vis-à-vis de la santé dans le bâtiment, Appréhender les risques inhérents aux interactions entre travaux de rénovation et qualité de l'air intérieur, Comprendre la dynamique des paramètres du confort hygrothermique et ceux de la qualité de l'air intérieur, Identifier les points de vigilance dans le bâtiment, Evaluer les différents systèmes de ventilation : avantages et inconvénients, Développer une bonne connaissance des labels et de leurs exigences, Conseiller les clients dans leur projet de rénovation énergétique en tenant compte de la problématique radon, Aborder les principes de la conception bioclimatique et d'éco-construction, Anticiper la mise en œuvre de mesures préventives dans la construction neuve	Examen écrit
EC3.1 : Impacts de la rénovation énergétique sur la qualité de l'air intérieur	62	Nom : Goyette-Pernot Joëlle Qualité : Professeur Etablissement : HEIA-FR Ou Nom : Nauleau Catherine Qualité : Ingénieur Etablissement : CEREMA	1,5	0	0	0	1.5	2,25	Identifier les enjeux de la politique énergétique vis-à-vis de la santé dans le bâtiment, Appréhender les risques inhérents aux interactions entre travaux de rénovation et qualité de l'air intérieur, Comprendre la dynamique des paramètres du confort hygrothermique et ceux de la qualité de l'air intérieur, Identifier les points de vigilance dans le bâtiment, Evaluer les différents systèmes de ventilation : avantages et inconvénients,	Examen écrit
EC3.2 : Principes de la construction bioclimatique et de l'éco-construction	62	Nom : Ait Oumeziane Yacine Qualité : MCF Etablissement : UFC	1,5	0	0	0	1.5	2,25	Développer une bonne connaissance des labels et de leurs exigences,	Examen écrit

		<i>Ou</i> Nom : Perrelet Théo Qualité : Ingénieur Etablissement : Effiteam SA								Aborder les principes de la conception bioclimatique et d'éco-construction, Anticiper la mise en œuvre de mesures préventives dans la construction neuve	
EC3.3 : Des échanges thermiques dans le bâtiment au choix des matériaux de construction, les conditions d'une bonne qualité de l'air intérieur	62	Nom : Ait Oumeziane Yacine Qualité : MCF Etablissement : UFC <i>Ou</i> Nom : Perrelet Théo Qualité : Ingénieur Etablissement : Effiteam SA	1,5	0	0	0	1.5	2,25		Appréhender les risques inhérents aux interactions entre travaux de rénovation et qualité de l'air intérieur, Comprendre la dynamique des paramètres du confort hygrothermique et ceux de la qualité de l'air intérieur, Identifier les points de vigilance dans le bâtiment, Evaluer les différents systèmes de ventilation : avantages et inconvénients, Développer une bonne connaissance des labels et de leurs exigences, Conseiller les clients dans leur projet de rénovation énergétique en tenant compte de la problématique radon, Anticiper la mise en œuvre de mesures préventives dans la construction neuve	Examen écrit
EC3.4 : Identifier les points de vigilance dans le bâtiment. Labels et conseils.	62	Nom : Goyette-Pernot Joëlle Qualité : Professeur Etablissement : HEIA-FR <i>Ou</i> Nom : Nauleau Catherine Qualité : Ingénieur Etablissement : CEREMA	1,5	0	0	0	1.5	2,25		Appréhender les risques inhérents aux interactions entre travaux de rénovation et qualité de l'air intérieur, Identifier les points de vigilance dans le bâtiment, Développer une bonne connaissance des labels et de leurs exigences, Conseiller les clients dans leur projet de rénovation énergétique en tenant compte de la problématique radon,	Examen écrit
UE4 : Métrologie appliquée à la mesure du radon dans l'air intérieur, l'eau et le terrain	29	Responsable de l'UE : Nom : Gschwind Régine Qualité : Professeur Etablissement : UFC	3	3	0	0	6	7,50		Connaître les différentes techniques de mesures actives et passives et les polluants associés (techniques, temporalité, réglementation ...) Connaître les procédures standardisées Manipuler les appareils et détecteurs selon les règles qui incombent à la garantie d'une mesure précise Savoir interpréter les résultats des mesures	Examen écrit
EC4.1 : Techniques de mesures actives et passives du radon dans différents milieux	29	Nom : Gschwind Régine Qualité : Professeur Etablissement : UFC <i>Ou</i>	3	0	0	0	3	4,5		Connaître les différentes techniques de mesures actives et passives et les polluants associés (techniques, temporalité, réglementation ...) Connaître les procédures standardisées	Examen écrit

		Nom : Goyette-Pernot Joëlle Qualité : Professeur Etablissement : HEIA-FR <i>Ou</i> Nom : Gréau Claire Qualité : Ingénieur Etablissement : IRSN <i>Ou</i> Laurent Destacamp Qualité : Ingénieur Etablissement : IRSN									
EC4.2 : Analyse des données et interprétation de la mesure	29	Nom : Goyette-Pernot Joëlle Qualité : Professeur Etablissement : HEIA-FR <i>et</i> Nom : Gréau Claire Qualité : Ingénieur Etablissement : IRSN <i>Ou</i> Laurent Destacamp Qualité : Ingénieur Etablissement : IRSN <i>Ou</i> Nom : Gschwind Régine Qualité : Professeur Etablissement : UFC	0	3	0	0	3	3		Manipuler les appareils et détecteurs selon les règles qui incombent à la garantie d'une mesure précise Savoir interpréter les résultats des mesures	Examen écrit
UE5 : Réglementation, contexte juridique et coûts		Responsables de l'UE : Nom : Gschwind Régine Qualité : Professeur Etablissement : UFC ET Nom : Goyette-Pernot Joëlle Qualité : Professeur Etablissement : HEIA-FR	6	0	0	0	6	9		Connaître le cadre réglementaire suisse et français relatif au radon Aborder les aspects juridiques et contractuels de la protection contre le radon en Suisse et en France Identifier les responsabilités en tant que professionnel du bâtiment et connaître le rôle des différents acteurs Chiffrer les coûts des travaux et élaborer des devis à destination des clients.	Examen écrit
EC5.1 : Cadre légal et réglementaire suisse relatif au radon	01-02	Nom : Palacios Martha Qualité : Ingénieur Etablissement : OFSP	1,5	0	0	0	1.5	2,25		Connaître le cadre réglementaire suisse relatif au radon	Examen écrit

<i>EC5.2 : Responsabilité du professionnel du bâtiment et rôle des différents acteurs – aspects juridiques et contractuels de la protection (Suisse)</i>	01-02	Nom : Romy Isabelle Qualité : Juriste Etablissement : FORIEP	1,5	0	0	0	1.5	2,25		Aborder les aspects juridiques et contractuels de la protection contre le radon en Suisse Identifier les responsabilités en tant que professionnel du bâtiment et connaître le rôle des différents acteurs	Examen écrit
<i>EC5.3 : Cadre réglementaire français relatif au radon</i>	01-02	Nom : Champion Marc Qualité : Ingénieur Etablissement : ASN	1,5	0	0	0	1.5	2,25		Connaître le cadre réglementaire français relatif au radon	Examen écrit
<i>EC5.4 : Responsabilité du professionnel du bâtiment et rôle des différents acteurs – Aspects juridiques et contractuels de la protection (France)</i>	01-02	Pôle Energie BFC	1,5	0	0	0	1.5	2,25		Aborder les aspects juridiques et contractuels de la protection contre le radon en France Identifier les responsabilités en tant que professionnel du bâtiment et connaître le rôle des différents acteurs	Examen écrit
UE6 : Prendre en compte le radon et assurer une bonne qualité de l'air dans le bâtiment neuf	60	Responsable de l'UE : Nom : Goyette-Pernot Joëlle Qualité : Professeur Etablissement : HEIA-FR	4,5	1,5	0	0	6	8,25		Évaluer les risques associés à l'environnement immédiat du bâtiment futur Analyser un projet de construction sur plan Planifier des mesures constructives préventives Préconiser les travaux adaptés à mettre en œuvre lors de la construction (choix des matériaux et mise en œuvre, installations techniques ...) Connaître l'état de l'art de la technique (cahiers techniques, normes ...) Savoir exploiter des fiches techniques ou de travaux pour appuyer ses recommandations Vérifier la conformité des travaux en cours de chantier Proposer une mesure de contrôle du radon à la fin du chantier Estimer les coûts liés à la mise en place de mesures préventives contre le radon Mettre en pratique en situation réelle les conditions favorables à la prévention du risque radon dans le bâtiment.	Examen écrit
<i>E6.1 : Analyse des risques associés à l'environnement immédiat du bâtiment futur et mesures préventives, préconisation et planification à l'intention du maître d'ouvrage</i>	60	Nom : Cesari Matias Qualité : Collaborateur scientifique Etablissement : HEIA-FR <i>Ou</i> Nom : Goyette-Pernot Joëlle Qualité : Professeur	3	0	0	0	3	4,5		Évaluer les risques associés à l'environnement immédiat du bâtiment futur Analyser un projet de construction sur plan Planifier des mesures constructives préventives	Examen écrit

		Etablissement : HEIA-FR et Nom : Nauleau Catherine Qualité : Ingénieur Etablissement : CEREMA								Préconiser les travaux adaptés à mettre en œuvre lors de la construction (choix des matériaux et mise en œuvre, installations techniques ...) Connaître l'état de l'art de la technique (cahiers techniques, normes ...) Savoir exploiter des fiches techniques ou de travaux pour appuyer ses recommandations	
E6.2 : Normes et outils à disposition des professionnels	60	Nom : Cesari Matias Qualité : Collaborateur scientifique Etablissement : HEIA-FR et Nom : Nauleau Catherine Qualité : Ingénieur Etablissement : CEREMA	1,5	0	0	0	1.5	2,25		Connaître l'état de l'art de la technique (cahiers techniques, normes ...) Savoir exploiter des fiches techniques ou de travaux pour appuyer ses recommandations Vérifier la conformité des travaux en cours de chantier Proposer une mesure de contrôle du radon à la fin du chantier.	Examen écrit
EC6.3 : Accompagnement et suivi de conformité sur chantier	60	Nom : Cesari Matias Qualité : Collaborateur scientifique Etablissement : HEIA-FR et Nom : Nauleau Catherine Qualité : Ingénieur Etablissement : CEREMA	0	1.5	0	0	1.5	1,5		Savoir exploiter des fiches techniques ou de travaux pour appuyer ses recommandations Vérifier la conformité des travaux en cours de chantier Proposer une mesure de contrôle du radon à la fin du chantier Estimer les coûts liés à la mise en place de mesures préventives contre le radon Mettre en pratique en situation réelle les conditions favorables à la prévention du risque radon dans le bâtiment.	Examen écrit
UE7 : Assainissement radon dans le bâtiment existant	60	Responsable de l'UE : Nom : Gschwind Régine Qualité : Professeur Etablissement : UFC	6	0	0	0	6	9		Évaluer les risques associés à l'environnement immédiat du bâtiment existant Savoir élaborer un plan d'échantillonnage pour comprendre la dynamique du radon dans le bâtiment (emplacement des appareils, durée et autres paramètres mesurés, protocoles de mesure ...) Savoir interpréter les résultats du diagnostic couplés à ceux des mesures actives Faire des préconisations de travaux dans l'existant et les chiffrer Être en mesure de produire un rapport d'expertise complet à remettre au client Mettre en pratique en situation réelle les conditions favorables à la prévention du risque radon dans le bâtiment.	Examen écrit

										Mener à bien une expertise radon dans le bâtiment (grille, état des lieux, mesure, diagnostic ...)	
<i>EC7.1 : Analyse des risques associés à l'environnement immédiat du bâtiment existant et mesure de la dynamique du radon dans le bâtiment existant et identification des voies d'infiltration et de transfert</i>	60	Nom : Goyette-Pernot Joëlle Qualité : Professeur Etablissement : HEIA-FR et Nom : Nauleau Catherine Qualité : Ingénieur Etablissement : CEREMA	3	0	0	0	3	4,5		Évaluer les risques associés à l'environnement immédiat du bâtiment existant Savoir élaborer un plan d'échantillonnage pour comprendre la dynamique du radon dans le bâtiment (emplacement des appareils, durée et autres paramètres mesurés, protocoles de mesure ...) Savoir interpréter les résultats du diagnostic couplés à ceux des mesures actives	Examen écrit
<i>EC7.2 : Préconisation des travaux et accompagnement du maître d'ouvrage</i>	60	Nom : Goyette-Pernot Joëlle Qualité : Professeur Etablissement : HEIA-FR et Nom : Nauleau Catherine Qualité : Ingénieur Etablissement : CEREMA	1,5	0	0	0	1.5	2,25		Faire des préconisations de travaux dans l'existant et les chiffrer Mettre en pratique en situation réelle les conditions favorables à la prévention du risque radon dans le bâtiment. Mener à bien une expertise radon dans le bâtiment (grille, état des lieux, mesure, diagnostic ...)	Examen écrit et pratique
<i>EC7.3 : Présentation du rapport d'expertise à remettre au client</i>	60	Nom : Goyette-Pernot Joëlle Qualité : Professeur Etablissement : HEIA-FR	1,5	0	0	0	1.5	2,25		Etre en mesure de produire un rapport d'expertise complet à remettre au client Mener à bien une expertise radon dans le bâtiment (grille, état des lieux, mesure, diagnostic ...)	Examen écrit et pratique
UE8 : Camp de terrain	60-29	Responsables de l'UE : Nom : Gschwind Régine Qualité : Professeur Etablissement : UFC ET Nom : Goyette-Pernot Joëlle Qualité : Professeur Etablissement : HEIA-FR	0	16	0	0	16	16		Evaluer de manière autonome les risques associés à l'environnement immédiat du bâtiment existant Mettre en place un plan d'échantillonnage pour comprendre la dynamique du radon dans le bâtiment (emplacement des appareils, durée et autres paramètres mesurés, protocoles de mesures) Manipuler les appareils et les détecteurs selon les règles qui incombent à la garantie d'une mesure précise Interpréter les résultats du diagnostic Faire des préconisations de travaux et les chiffrer	Rapport

<i>EC8.1 : Mise en contexte d'une expertise préalable à la mise en œuvre de mesures préventives ou d'assainissement</i>	60-29	Nom : Goyette-Pernot Joëlle Qualité : Professeur Etablissement : HEIA-FR et Nom : Cesari Matias Qualité : Professeur Etablissement : HEIA-FR et Nom : Perrelet Théo Qualité : Ingénieur Etablissement : Effiteam SA et Nom : Potard Patrick Ingénieur Etablissement : IRSN Ou Nom : Nauleau Catherine Qualité : Ingénieur Etablissement : CEREMA	0	3	0	0	3	3		Evaluer de manière autonome les risques associés à l'environnement immédiat du bâtiment existant Mettre en place un plan d'échantillonnage pour comprendre la dynamique du radon dans le bâtiment (emplacement des appareils, durée et autres paramètres mesurés, protocoles de mesures) Manipuler les appareils et les détecteurs selon les règles qui incombent à la garantie d'une mesure précise Interpréter les résultats du diagnostic Faire des préconisations de travaux et les chiffrer	Rapport
<i>EC8.2 : Mise en œuvre des techniques de mesure du radon et autres paramètres</i>	60-29	Nom : Goyette-Pernot Joëlle Qualité : Professeur Etablissement : HEIA-FR et Nom : Cesari Matias Qualité : Professeur Etablissement : HEIA-FR et Nom : Perrelet Théo Qualité : Ingénieur Etablissement : Effiteam SA et Nom : Potard Patrick Ingénieur Etablissement : IRSN Ou Nom : Nauleau Catherine Qualité : Ingénieur Etablissement : CEREMA	0	3	0	0	3	3		Evaluer de manière autonome les risques associés à l'environnement immédiat du bâtiment existant Mettre en place un plan d'échantillonnage pour comprendre la dynamique du radon dans le bâtiment (emplacement des appareils, durée et autres paramètres mesurés, protocoles de mesures) Manipuler les appareils et les détecteurs selon les règles qui incombent à la garantie d'une mesure précise Interpréter les résultats du diagnostic Faire des préconisations de travaux et les chiffrer	Rapport

<i>EC8.3 : Chiffrage des coûts des travaux et devis (Suisse)</i>	60	Nom : Perrelet Théo Qualité : Ingénieur Etablissement : Effiteam SA	0	3,5	0	0	3,5	3,5		Chiffrer les coûts des travaux et élaborer des devis à destination des clients	Rapport
<i>EC8.4 : Chiffrage des coûts des travaux et devis (France)</i>	60	Pôle Energie BFC ?	0	3,5	0	0	3,5	3,5		Chiffrer les coûts des travaux et élaborer des devis à destination des clients	Rapport
<i>EC8.5 : Expertise</i>	60	Nom : Goyette-Pernot Joëlle Qualité : Professeur Etablissement : HEIA-FR et Nom : Cesari Matias Qualité : Professeur Etablissement : HEIA-FR et Nom : Perrelet Théo Qualité : Ingénieur Etablissement : Effiteam SA et Nom : Potard Patrick Ingénieur Etablissement : IRSN Ou Nom : Nauleau Catherine Qualité : Ingénieur Etablissement : CEREMA	0	3	0	0	3	3		Evaluer de manière autonome les risques associés à l'environnement immédiat du bâtiment existant Mettre en place un plan d'échantillonnage pour comprendre la dynamique du radon dans le bâtiment (emplacement des appareils, durée et autres paramètres mesurés, protocoles de mesures) Manipuler les appareils et les détecteurs selon les règles qui incombent à la garantie d'une mesure précise Interpréter les résultats du diagnostic Faire des préconisations de travaux et les chiffrer	Rapport
UE9 : Projet d'expertise radon et Qualité de l'Air Intérieur	60	Responsable de l'UE : Nom : Gschwind Régine Qualité : Professeur Etablissement : UFC	0	3	0	30	3	3		Rédiger un rapport d'expertise portant sur l'objet attribué lors du camp de terrain : Evaluer les risques associés à l'environnement immédiat du bâtiment existant Identifier les sources de polluants ainsi que les risques sanitaires et relatifs à la durabilité du bâtiment Proposer des moyens d'action et d'amélioration en tenant compte des risques inhérents aux interactions entre travaux de rénovation/assainissement/transformation et qualité de l'air intérieur	Rapport et examen oral

										Conseiller les clients en vue de la prise en charge du risque QAI/radon de manière adaptée à leur projet (assainissement dans l'existant ou prévention dans le neuf)	
<i>EC9.1 : Accompagnement Expertise</i>	60	Nom : Goyette-Pernot Joëlle Qualité : Professeur Etablissement : HEIA-FR <i>et</i> Nom : Nauleau Catherine Qualité : Ingénieur Etablissement : CEREMA	0	3	0	0	3	3		Rédiger un rapport d'expertise portant sur l'objet attribué lors du camp de terrain : Evaluer les risques associés à l'environnement immédiat du bâtiment existant Identifier les sources de polluants ainsi que les risques sanitaires et relatifs à la durabilité du bâtiment Proposer des moyens d'action et d'amélioration en tenant compte des risques inhérents aux interactions entre travaux de rénovation/assainissement/transformation et qualité de l'air intérieur Conseiller les clients en vue de la prise en charge du risque QAI/radon de manière adaptée à leur projet (assainissement dans l'existant ou prévention dans le neuf)	Rapport et examen oral
Examens (écrits et oraux)	—	Nom : Goyette-Pernot Joëlle Qualité : Professeur Etablissement : HEIA-FR <i>et</i> Martha Palacios <i>et</i> Nom : Nauleau Catherine Qualité : Ingénieur Etablissement : CEREMA <i>et</i> Nom : Gschwind Régine Qualité : Professeur Etablissement : UFC	—	2,5	—	—	2,5	2,5		Evaluation des compétences des UE1 à 9	Examen oral et écrit
Total			31.5	32	0	30 (constitution du rapport d'expertise par l'inscrit)	63.5 + 30h de travail personnel	79.25			

Comme le programme, les bilans horaires sont à décliner par parcours

- **Bilan horaire vu du point de vue du coût de la formation** des interventions par **intervenant enseignant** avec leur établissement de rattachement

Répondre sous ce cadre, dans le tableau (en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire).

Intervenant	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Statut de l'enseignant : titulaire / vacataire	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : Gschwind Prénom : Régine Qualité : Professeur	UFC	UFC	Titulaire	7,75 (ou 2,5 si Greau/Destacamp) Dont 7,75h TD rémunérées
Nombre d'heures de responsabilité pédagogique :				
Nom : Goyette-Perrot Prénom : Joëlle Qualité : Professeur	HEIA-FR	HEIA-FR	Titulaire	33,93 (ou 29,43 si Müller/Perret ou 31,68 si Cesari ou 27,18 si Müller/Perret/Cesari) Dont 33,93h TD rémunérées
Nombre d'heures de responsabilité pédagogique :				
Nom : Ait-Oumeziane Prénom : Yacine Qualité : MCF	UFC	UFC	Titulaire	7,5 Dont 7,5h TD rémunérées
Nom : Cesari Prénom : Matias Qualité : Professeur	HEIA-FR	HEIA-FR	Titulaire	13,43 (ou 11,18 si Goyette) Dont 13,43h TD rémunérées
TOTAL				FR 15,25 CH 42,86

- **Bilan horaire vu du point de vue du coût de la formation** des interventions par **intervenant professionnel (non enseignant)** avec leur établissement de rattachement.

Répondre sous ce cadre, dans le tableau (en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire).

Intervenant professionnel	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation Toutes les heures TD sont à rémunérer
Nom : Nauleau Prénom : Catherine Qualité : Ingénieur	CEREMA	UFC	24,11 (ou 15,11 si Potard)
Nom : Destacamp Prénom : Laurent Qualité : Ingénieur ou Nom : Gréau Prénom : Claire Qualité : Ingénieur	IRSN	UFC	5,25h (ou Gschwind UFC)
Nom : Potard Prénom : Patrick Qualité : Ingénieur Ou Nom : Nauleau Prénom : Catherine Qualité : Ingénieur	IRSN Ou CEREMA	UFC	9

Nom : Champion Prénom : Marc Qualité : Ingénieur	ASN	UFC	2,25
Nom : Detournay Prénom : Anaïs Qualité : Ingénieur Ou Nom : Tissot Prénom : Hélène Qualité : Ingénieur	ATMO-BFC	UFC	3
Nom : préciser ultérieurement Prénom : - Qualité : -	Pôle énergie BFC	UFC	5,75
Nom : Perrelet Prénom : Théo Qualité : Ingénieur	EFFITEAM-SA	HEIA-FR	20
Nom : Müller Prénom : Yann Qualité : Ingénieur Ou Nom : Perret Prénom : Vincent Qualité : Ingénieur	SABRA Ou TOXPro Ou HEIA-FR	HEIA-FR	4,5 (ou Goyette HEIA-FR)
Nom : Palacios Prénom : Martha Qualité : Ingénieur	OFSP	HEIA-FR	4,75
Nom : Romy Prénom : Isabelle Qualité : Juriste	FORIEP	HEIA-FR	2,25
TOTAL			FR 40,36 CH 31,5

- Récapitulatif Université de Franche-Comté / HEIA-FR en ETD

Etablissement	Total heures enseignants	Total heures intervenants extérieurs	Nombre heures intervenants extérieurs susceptibles de basculer sur des heures enseignants (fonction de la disponibilité des intervenants professionnels)
Université de Franche-Comté – IUT BM	15,25 / 10	35,11 / 40,36	5,25
HEIA-FR	42,86 / 38,36	27 / 31,5	4,5

3. COUT DE LA FORMATION ET DETERMINATION DU TARIF

3.1 BUDGET DE LA FORMATION A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE¹

- Calculer le coût complet de la formation. Dans le cas d'une formation organisée en partenariat (DIU), calculer le coût par établissement partenaire et veiller à pratiquer le même tarif que les établissements partenaires.
- Compléter le tableau ci-dessous en inscrivant les montants correspondants et ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire. + **Cf. Annexe Budget détaillé DIU risque radon et QAB**

DEPENSES		
Enseignements (*)	3989.35 €	Coût enseignement université de Franche-Comté
Secrétariat	0 €	
Fonctionnement général	0 €	
Déplacements des enseignants	3254 €	
Hébergement des enseignants	1820 €	
Matériel pédagogique	120 €	Clés USB
Amortissements matériels	0 €	
Supports pédagogiques	130 €	Impression contenus pédagogiques
Publicité	1000 €	Supports de comm + listes de diffusions spécialisées via partenaires/agences dédié(s)
Réception	2680 €	Repas midi+participation hébergement camp de terrain des apprenants / repas midi intervenants
Fournitures diverses	1000 €	Location appareil mesure
Autres	9398 €	Coût enseignement HEIA-FR Suisse
Dépenses hors charges	23391.35€	
Charges UFR ou IUT	7088.29€	A compléter avec le Service Formation Continue et Alternance
Charges UFC 4%	1417.66€	
Charges Formation continue et Alternance 20%	3544.14€	
Coût complet de la formation	35441.44€	
RECETTES		
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits à la formation)		
Reste à financer	35441.44€	

Nombre d'inscrits à la formation	10
---	-----------

En deçà de ce nombre l'équilibre financier de la formation n'est pas assuré

Reste à financer, par individu	3544.14€
---------------------------------------	-----------------

Frais pédagogiques par inscrit, hors frais d'inscription	3800 €
A titre informatif : taux horaire/inscrit	59.84 €/h

¹ Mail : sefocal@univ-fcomte.fr

Attention : toutes les heures ETD dispensées, doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant

(*) pour chiffrer les dépenses d'enseignements :

1 - prendre le nombre total d'heures ETD prévues dans le bilan horaire et le nombre d'heures de responsabilité pédagogique

2 - multiplier le nombre d'heures ETD dispensée par des enseignants titulaires par 106€

3 - multiplier le nombre d'heures ETD dispensée par des enseignants vacataires par 58.24 €

4 - additionner les deux montants calculés

3.2 AUTOFINANCEMENT DE LA FORMATION

- Nombre d'inscrits :**

Nombre minimum pour ouvrir la formation (équilibre financier) : 10

Nombre maximum pour respecter les conditions matérielles d'organisation (s'il y a lieu) : 12

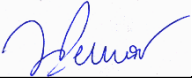
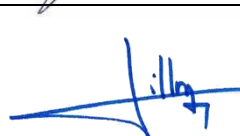
10 places supplémentaires sur les modules 1 à 7 pour les participants se positionnant uniquement sur le suivi de certaines UE.

- Montants des frais par inscrit :**

RAPPEL : FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS PEDAGOGIQUES = MONTANT TOTAL DES FRAIS PAR INSCRIT

Montant des FRAIS D'INSCRIPTION ¹ par inscrit payable dans APOGEE	Montant des FRAIS PEDAGOGIQUES ² par inscrit payable à SEFOCAL	Montant TOTAL par inscrit
Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle licence : <u>170,00</u> euros (en 2021-2022)	<u>3800,00</u> euros	<u>3970,00</u> euros

3.3 VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Régine GSCHWIND Joëlle GOYETTE PERNOT	/ 23 / 03 / 2022 /	 	
Visa administratif : Responsable Administratif de la composante	Lucas BARRAUX	/ 24 / 03 / 2022 /		
Visa financier : Directeur du service Formation continue et Alternance	Pascal GILLON	/ 23 / 03 / 2022 /		

3.4 VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / 24 / 03 / 2022 / <u>Vote Favorable</u>
Directeur de la composante, Prénom, Nom : David MARKEZIC	Date : / 24 / 03 / 2022 / Signature et cachet :  

¹ Les frais d'inscription à acquitter sont définis dans la délibération « Règles d'inscriptions aux diplômes d'établissements et préparations » jointe.

² Les frais pédagogiques à acquitter sont définis dans la délibération « Règles d'inscriptions aux diplômes d'établissements et préparations » jointe.

Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)

TYPE DE DIPLOME

(Cocher la case correspondante)

- ☒ **DIPLOME D'UNIVERSITE (DU)**
- ☐ **DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE (DIU)**
- ☐ **AUTRE TYPE DE CERTIFICATION (HABILITATION, CERTIFICAT...PRÉCISER) :** _____

INTITULE DU DIPLOME EN LETTRES CAPITALES (tel qu'il sera libellé sur l'arrêté et sur le parchemin ) : _____

Diplôme d'Université de Comptabilité et de Gestion – Préparation DCG _____
PARCOURS PEDAGOGIQUES¹
 La formation offre-t-elle plusieurs parcours ? ☐ Oui ☒ Non. Si oui, quels sont les libellés :

PARCOURS : _____

PARCOURS : _____

COMPOSANTE DE RATTACHEMENT DU DIPLOME : IUT Besançon-Vesoul
RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

- Nom et prénom : KOEPPPEL Sigrid
- Statut : PRCE Economie-Gestion
- Coordonnées professionnelles
 - Téléphone : 06 07 37 32 62
 - Mail : sigrid.koeppel@univ-fcomte.fr

NIVEAUX D'ENTREE ET DE SORTIE DE LA FORMATION (voir « Guide pour la création de la formation »)

- Niveau d'entrée (en nombre d'années après le Bac) : Bac + 1
- Niveau de sortie (en année d'études après le Bac) : Bac + 3

NOMBRE D'ANNEE D'ETUDES UNIVERSITAIRE QUE COMPREND LA FORMATION : 2
DATE PREVUE DE MISE EN PLACE DE LA FORMATION :

Indiquer l'année universitaire d'ouverture de chacune des années d'études que comprend la formation :

- La 1^{re} année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 2022 / 2023
- La 2^e année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 2023 / 2024
- La 3^e année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 20 / _ / _ - 20 / _ / _

CODE DE LA DISCIPLINE SISE DE REFERENCE (une seule discipline) ET CODE DU SECTEUR DISCIPLINAIRE SISE DE LA FORMATION (un seul secteur disciplinaire) (voir. « Guide pour la création de la formation »)

CODE	DISCIPLINE SISE	CODE	SECTEUR DISCIPLINAIRE SISE
02	Sciences Economiques – Gestion	39	Sciences de Gestion

¹ Si vous souhaitez afficher le parcours sur le parchemin de diplôme, vous devez déposer une demande de création de diplôme pour chaque parcours (et décrire ensuite, dans APOGEE, la formation propre à chaque parcours). Si vous ne souhaitez pas faire afficher le parcours sur le parchemin, il n'est pas nécessaire de déposer une demande de création pour chaque parcours.

REGIME D'INSCRIPTION DU PUBLIC VISE (Cocher la case correspondante) :

Formation initiale	Formation continue
☐ Etudiants sans financement n'ayant jamais interrompu leur études	☒ Usagers bénéficiaires de la formation continue
☐ Etudiants sans financement ayant interrompu leurs études plus de 2 ans	☐ Salariés en contrat de professionnalisation
☐ Etudiants en contrat d'apprentissage	

INSCRIPTION AU REPERTOIRE SPECIFIQUE (RS) (ancien Inventaire des certifications et des habilitations) :Lien : https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2019/11/note_repertoire_specifique-2.pdf

Si l'inscription est souhaitée SeFoC'Al prendra contact avec vous pour vous accompagner dans l'étude d'opportunité d'inscription de la formation au RS et les démarches à accomplir.

Inscription de la formation au RS (Cocher la case correspondante) :

☒ Non souhaitée	☐ Prévue le : / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ /
☐ Souhaitée	☐ Effective

Si l'inscription au RS est effective, préciser :

Date d'enregistrement au RS : / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / et Numéro d'enregistrement au RS : _____

- Sous l'intitulé (ni nom du diplôme, ni métier mais compétence apportée par la certification) : _____

- Dans la catégorie :

- ☐ Habilitation
☐ Certification de compétences transversales
☐ Certification de compétences complémentaires à un métier

INSCRIPTION AU REPERTOIRE NATIONAL DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE (RNCP) :Lien : https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2019/12/notice_aide_rncp_10122019.pdf

Si l'inscription est souhaitée SeFoC'Al prendra contact avec vous pour vous accompagner dans l'étude d'opportunité d'inscription de la formation au RNCP et les démarches à accomplir.

Inscription de la formation au RNCP (Cocher la case correspondante) :

☒ Non souhaitée	☐ Prévue le : / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ /
☐ Souhaitée	☐ Effective

Si l'inscription au RNCP est effective, préciser :

Date d'enregistrement au RNCP : / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / et Numéro d'enregistrement au RNCP : _____

INSCRIPTION COMME ACTION DE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (DPC) :

Les actions de DPC concernent les **professionnels de santé** (libéraux ou salariés d'un établissement de santé ou médico-social ou d'un centre de santé conventionné) : Aide-soignant, Assistant dentaire, Audioprothésiste, Auxiliaire de puériculture, Biologiste, Chirurgien-dentiste, Diététicien, Epithésiste, Ergothérapeute, Infirmier, Manipulateur d'électroradiologie médicale (ERM), Masseur-kinésithérapeute, Médecin, Oculariste, Opticien-lunetier, Orthophoniste, Orthoprotésiste, Orthoptiste, Orthopédiste-orthésiste, Orthésiste, Pharmacien, Physicien Médical, Podo-orthésiste, Prothésiste, Préparateur en pharmacie, Psychomotricien, Pédicure-podologue, Sage-Femme, Technicien de laboratoire médical.

Lien : <https://fr.calameo.com/read/003656887c1a69cc61863>

Si l'inscription est souhaitée SeFoC'Al prendra contact avec vous pour vous accompagner dans l'étude d'opportunité d'inscription de la formation comme action de DPC et les démarches à accomplir.

Inscription de la formation au RNCP (Cocher la case correspondante) :

☒ Non souhaitée	☐ Prévue le : / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ /
☐ Souhaitée	☐ Effective

Si l'inscription comme action de DPC est effective, préciser :

Date d'enregistrement de l'action : / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / et Numéro de l'action (11 chiffres) : _____



1. OBJECTIF DE LA FORMATION

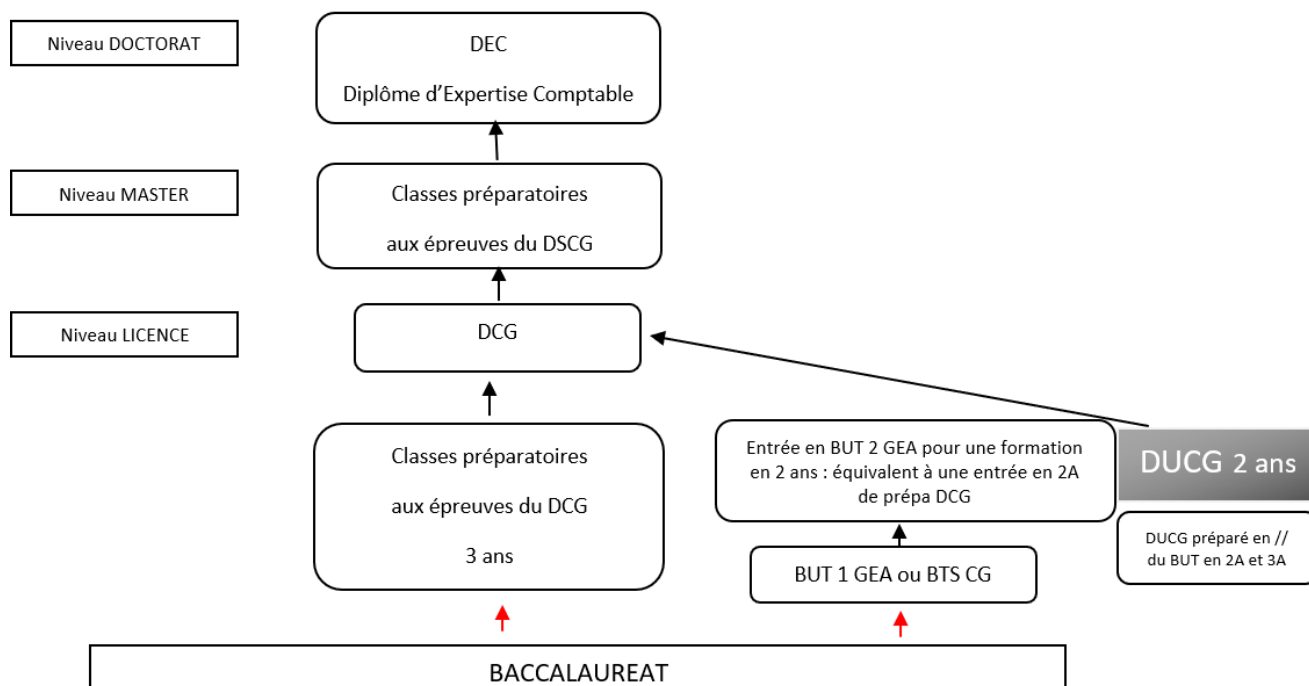
Le DU CG – préparation DCG (Diplôme d'Université de Comptabilité et de Gestion) a pour **objectif de préparer aux UE du DCG** (Diplôme de Comptabilité et de Gestion). Le DCG est l'un des diplômes d'Etat menant à l'expertise comptable. Il s'inscrit dans le schéma LMD. Son obtention permet de valider un niveau Licence.

Tout d'abord, le DCG permet de continuer dans la filière en DSCG (diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion de niveau Master II, formation préparée depuis 2009 au sein de l'IUT Besançon-Vesoul sous l'intitulé DUSCG depuis l'automne 2019), étape nécessaire avant de poursuivre en DEC (diplôme d'expertise comptable de niveau Doctorat). Il constitue la principale voie d'accès aux métiers de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes, mais aussi à certains postes de cadres dans le domaine de la gestion. Ensuite, le DCG permet aussi aux diplômés de poursuivre en master à l'université notamment en master comptabilité, contrôle, audit (CCA), et également en master contrôle de gestion.

Le **DU CG** – préparation DCG est articulé autour des axes suivants :

- Etre en **cohérence avec les programmes nationaux de la filière Expertise Comptable** permettant de se présenter au DCG,
- Donner un **diplôme** aux étudiants qui auront un niveau satisfaisant en comptabilité, finance, contrôle de gestion et management,
- Acquérir des **compétences** (savoir, savoir-faire, savoir-être),
- **S'insérer dans le tissu économique de la Région et aux besoins du marché du travail,**
- **Mettre en pratique des connaissances** grâce au projet tutoré (travaux directement en relation avec la future activité professionnelle des étudiants) et aux temps de travail en milieu professionnel.

Schéma nouvelle formation DUCG avec le BUT



1.1 ARGUMENTAIRE D'OPPORTUNITÉ POUR LA CRÉATION DE CETTE FORMATION

- *Contexte et finalité qui ont fait émerger le besoin de création de cette formation,*

Le DUCG actuel permet aux titulaires d'un DUT GEA option GCF et d'un BTS Comptabilité-Gestion, d'autres diplômes admis en équivalence du DCG1 et/ou DCG2 ou dispense du titre requis par validation d'acquis d'expériences professionnelles antérieures de préparer les 6 UE du DCG pour lesquelles ils n'ont pas de dispense.

Depuis la rentrée 2021, les IUT préparent leurs étudiants au Bachelor Universitaire de Technologie de niveau licence. Le BUT est donc une formation en trois ans qui s'aligne sur le système d'enseignement européen LMD. Comme le DUT, le BUT est une formation professionnalisante. De nombreuses raisons ont motivé cette réforme notamment le fait d'installer une filière technologique au niveau bac+3, au grade de licence à 180 ECTS. L'apparition du BUT impose des modifications à la fois dans les modalités de recrutement, les contenus de nos enseignements en DUCG mais également dans les volumes horaires de la formation.

Actuellement, le DUCG – prépa DCG recrute à un niveau bac+2 et propose une formation en 2 ans pour atteindre un niveau licence.

Aujourd'hui, le BUT amène les étudiants à un niveau licence, il nous apparaît donc difficile de continuer de proposer une formation post BUT de deux années ou même d'une année. Aussi, nous proposons de préparer les UE manquantes du DCG en parallèle du BUT2 et du BUT3 en tenant compte des nouvelles dispenses au DCG que le BUT GEA parcours GC2F procure. Le BUT GEA parcours GC2F procurant davantage de dispenses d'UE au DCG que le DUT GEA option GCF, le futur DUCG – préparation DCG devra préparer les étudiants aux 4 UE restantes (au lieu de 6 UE).

Les étudiants qui préparent le DUCG – préparation DCG préparent également en parallèle le BUT GEA parcours GC2F en alternance. Ils préparent donc deux diplômes. Les contrats d'alternance sont adossés au BUT GEA, les alternants suivront le DUCG – préparation DCG en formation continue.

Le DUCG – prépa DCG actuel va accueillir pour sa dernière promotion 2022-2024 à la rentrée 2022. Une demande d'abrogation du DUCG – Prépa DCG actuel sera alors faite.

- *Organismes et profil des publics demandeurs de cette formation (décrire le public ciblé et ses prérequis),*

Cette formation est destinée aux titulaires d'un BUT1 GEA qui choisissent pour leur 2A de BUT le parcours GC2F, d'un BTS Comptabilité-Gestion inscrits en BUT2 GEA parcours GC2F, d'autres diplômes admis en équivalence du DCG1 et/ou DCG ou dispense du titre requis par validation d'acquis d'expériences professionnelles antérieures.

- *Réponse à un besoin régional (indiquer les autres formations comparables dans l'aire géographique environnante, démontrer l'absence de concurrence avec l'offre régionale).*

Le taux d'insertion des jeunes diplômés de l'ex-DUCG prépa DCG 6 mois après leur sortie de la formation est le meilleur exemple du besoin des entreprises régionales : sur la période 2012-2022, il est proche de 100%.

Le secteur de la comptabilité connaît depuis un certain nombre d'années de grandes difficultés de recrutement qui touchent principalement :

- Le personnel expérimenté,
- Les jeunes diplômés.

Depuis des années, nous avons une demande très supérieure à notre capacité d'accueil.

En Franche-Comté, il existe plusieurs formations de ce type qui sont plus complémentaires que concurrentes à l'ex-DUCG prépa DCG en alternance :

- Préparation au DCG en 3 ans après le baccalauréat au lycée Louis PERGAUD de Besançon et au lycée Germaine TILLION de Montbéliard. Ces deux formations sont des formations en INITIAL.
- Préparation au DCG en 2 ans après un BTS Comptabilité Gestion ou un DUT GEA au lycée ST JEAN de Besançon et également au lycée Germaine TILLION. Ces formations sont aussi en ALTERNANCE mais proposent un calendrier 2 jours en formation / 3 jours en entreprise totalement différent de celui proposé par l'ex DU CG-prépa DCG ou le futur DU CG – préparation DCG (calendrier p15). Ces formations sont plutôt complémentaires de celle du DU CG-Préparation DCG que concurrente. En effet, certaines entreprises sont adeptes d'un calendrier plutôt que de l'autre en fonction de leur organisation interne. Le lycée Germaine TILLION a un bassin de recrutement axé davantage sur le Nord Franche-Comté.

1.2 COMPETENCES ACQUISES ET MOYENS MOBILISES EN ENCADREMENT PEDAGOGIQUE UNIVERSITAIRE

- *Compétences acquises à l'issue de la formation*

- Etre capable de maîtriser différents savoirs techniques en comptabilité, en fiscalité, en finance, en contrôle de gestion,
- Etre capable d'utiliser les éléments de droit (social, des sociétés) afin d'assister le chef d'entreprise dans les choix juridiques et fiscaux liés à la constitution de société, à sa transformation et liés à la gestion des salariés,
- Etre capable d'utiliser les instruments de pilotage de l'entreprise (procédures, tableaux de bord, reporting, plan de financement, budgets de trésorerie),
- Etre capable de maîtriser les outils de la bureautique, de savoir communiquer à l'écrit comme à l'oral en utilisant les TIC,
- Etre capable d'apporter les éléments de diagnostic, d'études et d'analyse pour permettre au chef d'entreprise de prendre des décisions stratégiques fondées,
- Etre capable de savoir gérer un projet et conduire une petite équipe grâce à la dimension management (stratégique, gestion de projet, management d'équipe),
- Etre capable de s'exprimer en anglais dans les principaux thèmes de gestion,

- *Disciplines et secteurs disciplinaires concernés par ce projet et légitimité à développer la formation dans la composante*

L'IUT Besançon-Vesoul, et le département GEA en particulier, porte et assure la formation à la préparation au DCG à travers un DU depuis 31 ans. Les intervenants (Enseignants du supérieur, du secondaire, Intervenants Professionnels) ont développé de solides compétences dans les matières exigeantes de ce diplôme. Depuis de nombreuses années, les résultats au diplôme national du DCG sont très bons et situent la formation dans les meilleures au niveau national.

1.3 METIERS CIBLES

https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=5&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwjOrN265eDKAhWCOBoKHRpMDxkQFgg-MAQ&url=http%3A%2F%2Ftravail-emploi.gouv.fr%2FIMG%2Fpdf%2FFAP-2009_Introduction_et_table_de_correspondance.pdf&usq=AFQjCNF1fhrsxFG6OxPW4Vx01f5B7Gx3ew

- *Désignation du ou des métiers ciblés par la formation :*

Collaborateur comptable en cabinet comptable et de conseil

Collaborateur social en cabinet

Cadre intermédiaire des services administratifs, comptables et financiers des entreprises, associations, administrations publiques, banques

Assistant - contrôleur de gestion

Auditeur comptable et financier.

- *Désignation des code(s) ROME correspondants :*

M1203 Q_78 – Comptabilité

M1203 Q_9 - Comptabilité

M1204 - Contrôle de gestion

M1206 - Management de groupe ou de service comptable

2. ORGANISATION DE LA FORMATION

2.1 ORGANISATION ADMINISTRATIVE

- **Composante responsable de la formation**

- Nom de la composante : **IUT Besançon-Vesoul**
- Directeur : Anne-Laurence FERRARI
- Email : anne-laurence.ferrari@univ-fcomte.fr
- Tél. : 03 81 66 68 10

- **Composante(s) associée(s) AUCUNE**

(À décliner pour toutes les composantes associées)

- Nom de la composante :
- Directeur :
- Email :
- Tél. :

- **Etablissement(s) de formation partenaire(s) AUCUN**

(À décliner pour tous les établissements partenaires (convention cadre de partenariat à joindre obligatoirement))

- Nom de l'établissement :
- Code UAI de l'établissement mère :
- Adresse :
- Directeur :
 - Email :
 - Tél. :
- Responsable pédagogique :
 - Email :
 - Tél. :
- Nature du partenariat :

• **Lieu(x) de déroulement de la formation**

La formation est assurée sur le site de l'IUT de Besançon, Département GEA.

2.2 ORGANISATION PEDAGOGIQUE

• **Publics concernés et prérequis :**

- *Prérequis*

Etre titulaire d'un BUT1 GEA et choisir le parcours GC2F en BUT2, d'un BTS Comptabilité-Gestion ou dispense du titre requis par validation d'acquis d'expériences professionnelles antérieures.

• **Validation d'acquis pour accéder à la formation selon les articles D613-38 à D613-50 du code de l'éducation :**

(Rappel de la réglementation : « La décision de validation est prise par le président de l'université (cad pour le président et par délégation par le directeur de la composante) sur proposition d'une commission pédagogique. La décision motivée, accompagnée éventuellement de propositions ou de conseils, est transmise au candidat. ». « Chaque commission pédagogique est présidée par un professeur des universités (...). Elle comprend au moins deux enseignants-chercheurs de la formation concernée et un enseignant-chercheur ayant des activités en matière de formation continue. Elle peut comprendre des professionnels extérieurs à l'établissement. La participation d'au moins un de ces derniers est obligatoire pour l'accès aux formations où ils assurent au moins 30 % des enseignements. ».)

Personne compétente qui prononce la validation (en dispense des titres requis) : La décision d'admission est prononcée pour le président et par délégation par le directeur de la composante.

Instance compétente qui propose l'admission : sur proposition de la commission pédagogique de validation d'acquis composée de *(préciser la composition non-nominative de la commission de validation des acquis, le nombre et la qualité des membres) :*

La VAE n'a pas à être envisagée pour ce DU. En effet, des demandes de VAE peuvent être adressées directement au rectorat de l'académie de Besançon pour validation d'UE du diplôme national du DCG.

• **Modalités de candidature pour accéder à la formation :**

Les modalités de recrutement seront différentes selon l'origine des candidats.

- Pour le BUT 1 : les étudiants ayant validé les compétences de 1A sont intégrés automatiquement en BUT2. Lors de la fiche de choix de parcours qu'ils rendront à la Direction du département, ils devront préciser s'ils postulent à l'entrée en DUCG1 en parallèle du BUT2 GC2F.
- Pour les autres candidats à l'entrée en DUCG : ils doivent candidater sur ecandidat pour entrer en BUT2 parcours GC2F. Lors du dépôt de la candidature sur ecandidat, il conviendra de préciser le souhait également de déposer une candidature en DUCG1.

Admission réalisée en trois phases :

- . phase 1 par l'IUT pour les candidats autres que BUT1 : évaluation sur dossier du niveau du candidat (BTS, DCG1 ou 2) ou du cursus antérieur et des acquis professionnels des candidats (pour les salariés et demandeurs d'emploi) pour l'entrée en BUT2 parcours GC2F.
- . phase 2 par l'IUT pour l'ensemble des candidats : évaluation sur dossier du niveau du candidat (BUT1, BTS, DCG1 ou 2) ou du cursus antérieur et des acquis professionnels des candidats pour l'admission en DUCG1 – préparation au DCG,
- . phase 3 par l'entreprise : sélection parmi les candidats admis en BUT 2 GC2F en alternance selon ses propres critères et avec ses propres modalités en fonction du profil recherché

L'admission définitive n'intervient qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dans le cadre du BUT 2.

Utilisation d'eCandidat : ☐ Oui ☒ Non. Sinon, joindre le dossier de candidature.

Ecandidat est utilisé indirectement puisque les candidats vont postuler pour l'entrée en BUT2 en déposant leur dossier sur eCandidat. Une fois admis en BUT2, la demande d'entrée en DUCG est évaluée par l'équipe pédagogique de DUCG-préparation au DCG.

Liste exhaustive des pièces justificatives à joindre à la candidature :

Les pièces à fournir pour la candidature en BUT seront :

- Relevés de notes des formations pré-BUT (exemple : BTS 1 et BTS2)
- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation
- Une feuille de renseignements complémentaires.

La procédure de candidature comporte :

1. Un entretien : ☐ Oui ☒ Non
2. Un questionnaire de positionnement : ☐ Oui ☒ Non
3. Une évaluation, une vérification des connaissances (probatoire) : ☐ Oui ☒ Non
4. Autre : ☒ Oui ☐ Non. Si oui, préciser : **étude du dossier du candidat admis en BUT 2 par l'équipe pédagogique pour accepter son admission en DUCG. Le niveau d'exigence du DUCG est plus élevé que celui du BUT2, aussi, tous les admis en BUT2 GEA parcours GC2F ne seront pas admis en DUCG.**

Personne compétente qui prononce l'admission : La décision d'admission est prononcée pour le président et par délégation par le directeur de la composante.

Instance ou personne compétente qui propose l'admission : sur proposition du responsable pédagogique, le responsable de la formation propose l'admission.

• Durée de la formation pour l'étudiant :

- Nombre d'années universitaires, d'heures, nombre de jours, période

La durée de cette nouvelle formule du DUCG – préparation DCG est de 260 heures d'enseignement théorique réparties sur deux années universitaires (de septembre N à août N+2) : 120 heures la première année et 140 heures la seconde année, soit une *économie de 722.50 heures* par rapport à la forme actuelle du DUCG – prépa DCG.

Volumes horaires devant étudiants

	Ancienne maquette DUCG	Nouvelle maquette DUCG	Différentiel
Volume 1A devant étudiants	490 heures	120 heures	-370
Volume 2A devant étudiants	492,5 heures	140 heures	-352,5
	982,5 heures	260 heures	-722,5

La diminution significative des volumes horaires devant étudiants s'explique par le fait que les alternants ont davantage de dispenses aux DCG avec le BUT et ils suivent en parallèle les enseignements du BUT GEA parcours GC2F.

Rythme d'alternance :

En DUCG1 – Préparation DCG : 24 semaines de cours – 28 semaines en entreprise (dont 5 semaines de congés et jours d'examen). Le calendrier 2022-2023 est en page 15 de ce dossier.

En DUCG2, le nombre de semaines en entreprise est plus important qu'en DUCG1. Le rythme est de 19 semaines de cours et 33 semaines en entreprise (dont 5 semaines de congés et jours d'examen).



• Modalités pédagogiques :

- Cocher et préciser

- ☒ Présentiel
☐ Distanciel
☐ Hybride
☐ Formation dupliquée en Présentiel et en Distanciel

• Outils pédagogiques :

- Cours magistraux, travaux pratiques, séminaires, stages, projet tuteuré (organisation, objectifs), recherches, travail personnel, mémoire (objectifs, évaluation) et examens ou autres modes d'évaluation éventuels

• Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants expérimentés et d'intervenants professionnels (experts-comptables, avocats, conseillers juridiques et fiscaux, cadres d'entreprises ...).

- Organisation de la formation (parcours¹, options, semestres, modules)

Maquette 2022						
Unités d'enseignement	préparée avec le DU	Coef.	Volume horaire pour l'étudiant			HETD
			CM	TD	Totaux	Totaux
U.E.1 Droit des sociétés	préparée avec le DU 1A (BUT2)	1	35	35	70	87,5
U.E.2 Droit social	préparée avec le DU 2A (BUT3)	1	30	30	60	75
U.E.3 Management	préparée avec le DU 1A (BUT2)	1	25	25	50	62,5
U.E.4 Contrôle de gestion	préparée avec le DU 2A (BUT3)	1	40	40	80	100
U.E.5 Relations professionnelles	préparée en DU 1A et DU 2A	1	relations avec les entreprises durant la formation			
		5				
			Volume 1A devant étudiants	120	150,00	
			Volume 2A devant étudiants	140	175,00	
			TOTAL devant étudiants	260	325,00	

On note donc les modifications suivantes par rapport au DUCG actuel :

- Suppression des UE d'anglais, droit fiscal, outils de gestion, finance, comptabilité approfondie puisque toutes ces UE sont enseignées en BUT2 et en BUT3 et offrent des dispenses au DCG.
- Allègement des UE de droit social, droit des sociétés, management et contrôle de gestion compte tenu du volume horaire disponible pour le DUCG.

Du fait des modifications des volumes horaires, la grille des coefficients par unité d'enseignement est modifiée afin de respecter un équilibre sur l'ensemble des matières étudiées (Cf. grille des coefficients par U.E. ci-dessus).

Cette organisation doit permettre aux étudiants qui désirent poursuivre leur parcours vers l'expertise comptable de finaliser leur préparation au DSCG dans le cadre du DU SCG sans encombre.

¹ Si vous souhaitez afficher le parcours sur le parchemin de diplôme, vous devez déposer une demande de création de diplôme pour chaque parcours (et décrire ensuite, dans APOGEE, la formation propre à chaque parcours). Si vous ne souhaitez pas faire afficher le parcours sur le parchemin, il n'est pas nécessaire de déposer une demande de création pour chaque parcours.

• **Partenariat avec les milieux professionnels :**

- *Préciser de façon détaillée les accords passés avec les branches professionnelles et les entreprises*

Cette formation s'appuie sur une collaboration avec le Conseil Régional de L'Ordre des Experts Comptables de Bourgogne Franche-Comté.

Cette collaboration représente un atout majeur pour la formation :

- Elle favorise le placement non seulement dans les cabinets comptables, mais également dans les entreprises.
- Elle permet de mieux ancrer l'enseignement dans la réalité du métier (aide à la conception des programmes).
- Elle assure une participation de qualité des professionnels qui interviennent dans le cadre de la formation (cours, conférences, maîtres d'apprentissage).
- Elle constitue une source de débouchés professionnels pour les étudiants.
- Elle est à la fois la cause et la conséquence de sa notoriété et de la reconnaissance de sa qualité.

• **Modalités de contrôle des connaissances et de validation de la formation :**

- *Nature des épreuves, coefficients, notes éliminatoires, modalités de compensation, de capitalisation, modes de contrôle, ...*

Le contrôle des connaissances s'effectue par un contrôle continu écrit pour les UE 1, UE 2, UE 3 et UE 4. Concernant l'UE5, le contrôle continu est constitué d'une épreuve orale. En effet, l'UE5 reflète l'expérience acquise par l'étudiant lors de ses relations avec les entreprises et la note prise en compte dans le cadre du DUCG pour cette UE correspond à l'évaluation faite lors d'une soutenance orale.

Le diplôme d'université est décerné aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20.

La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement, d'une part, et les unités d'enseignement, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.

Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'étudiant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.

Lorsque le DU CG n'a pas été obtenu, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables dans le cadre d'un redoublement du DUCG. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Lorsque le diplôme d'université n'a pas été obtenu, l'étudiant peut bénéficier d'une année de redoublement sous conditions :

. Le jury de délivrance du diplôme doit autoriser ce redoublement par un vote favorable obtenu à la majorité.

• **Modalités d'évaluation de la formation :**

Contacter SeFoCAI pour vous accompagner dans la mise en place de modalités conformes à la certification Qualiopi.

Recueil des appréciations :

- *Préciser le système de collecte des appréciations mis en place (enquête de satisfaction, questionnaire, compte-rendu d'entretien, évaluation à chaud et/ou à froid) les parties prenantes interrogées (bénéficiaires, financeurs, équipes pédagogiques et employeurs) l'analyse et traitement qui est fait des appréciations formulées par les parties prenantes, le moment auquel la collecte des appréciations est réalisée et la fréquence.*

Sur le DUCG actuel, un questionnaire est adressé aux étudiants à la fin de chaque année de formation. Le questionnement porte aussi bien sur l'aspect pédagogique (rythme des cours, contenus des cours, relations avec les enseignants), que sur l'aspect du suivi individuel par le responsable de la formation ainsi que par l'enseignant tuteur. Les étudiants sont invités à proposer des pistes d'amélioration. La mise en œuvre de ce questionnement va se poursuivre dans le DUCG – préparation au DCG.

A terme, nous utiliserons l'outil CRM eudonet que le SéFoCAI envisage de mettre en place dans l'évaluation des formations.

Traitement des réclamations :

- *Préciser les modalités de traitement des difficultés rencontrées par les parties prenantes (bénéficiaires, financeurs, équipes pédagogiques et employeurs), des réclamations exprimées par ces dernières (accusé de réception des réclamations et réponses apportées aux réclamants), des aléas survenus en cours de formation et prestation.*



Le responsable de formation assisté de l'équipe pédagogique traite les réclamations reçues lors des conseils de perfectionnement qui ont lieu deux fois par an.

Les réclamations de nature financière sont traitées par le SéFoCAI.

Amélioration continue :

- *Préciser les mesures d'amélioration continue de la formation qui sont mises en œuvre à partir du recueil des appréciations (identification et analyse des causes d'abandon, d'échec ou des motifs d'insatisfaction, de l'adéquation entre formation dispensée et acquisition des compétences attendues...)*

Les conseils de perfectionnement qui réunissent l'équipe pédagogique se tiennent deux fois par an. Ils visent à identifier les problématiques rencontrées tout au long de l'année et à envisager ensemble des solutions correctrices.

Nous avons mis en place dans le cadre du DUCG actuel un suivi des cohortes précédentes. Ainsi, nous questionnons nos anciens étudiants sur leur devenir à deux ans et à quatre ans. Ils nous renseignent également sur ce qui leur est le plus utile dans ce qu'ils ont étudié en DUCG pour leur emploi. Ils nous indiquent également ce qui leur aurait été utile d'étudier pour leur emploi actuel et qui ne l'a pas été. Ces retours nous amènent à faire évoluer nos contenus d'enseignements.

• Jury de délivrance du diplôme :

(Rappel de la réglementation : l'article [L613-1 du code de l'éducation](#) prévoit que « Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs. Peuvent être, le cas échéant, associées des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement ».)

- *Préciser la composition non-nominative : quantité et qualité des membres du jury*

Le diplôme d'université est délivré sur proposition d'un jury désigné par la directrice de l'IUT.

Ce jury est constitué de cinq personnes :

- Deux professionnels des secteurs concernés,
- Trois enseignants intervenant dans la formation dont le responsable de la formation.

Le jury est présidé par le responsable de la formation.

- **Programme détaillé vu du point de vue de l'inscrit** à décliner en autant de parcours que propose la formation avec noms et qualité des intervenants (Identifier les UE qui sont communes à d'autres parcours de formation de diplômes nationaux ou d'établissement (DU-DIU) en indiquant leur référence Apogée).
- Compétences acquises et évaluation en précisant le nombre d'ECTS si la validation de la formation en attribue (uniquement lorsque l'attribution d'ECTS est absolument nécessaire pour permettre les mobilités internationales individuelles ou la signature d'accords inter universitaires (AIU)). 1 ECTS = 8 h de formation en présentiel.
- *Bloc de compétences issus des contenus de la formation : contacter SeFoC'Al pour identifier des "blocs de compétences" commercialisables en formation courte.*

Répondre sous ce cadre, dans le tableau (en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire).

Titre et contenu des unités d'enseignements (UE) et éléments constitutifs d'UE (ECUE)	Codes CNU de l'enseignement cf. Annexes Section CNU	Nom de l'enseignant ¹ , qualité et établissement de rattachement	Volume horaire pour l'inscrit à la formation					Volume horaire par enseignement en Équivalent TD	Réf. Apogée	Compétences acquises (« être capable de... »)	Mode d'évaluation de l'acquisition de la compétence (nombre, nature, durée de l'épreuve et coefficient, le cas échéant)
			CM	TD	TP	Autres (projet, stage, mémoire...)	Volume horaire total pour l'inscrit				
UE 1 : Droit des sociétés	Section 01	Lucia ALLEGRETTI, CH VASSEUR, Séverine VEZIES : enseignantes à l'IUT BV Léa CASAGRANDE, avocate d'affaires	35	35			70	87.50			Contrôle continu
UE 2 : Droit social	Section 01	Lucia ALLEGRETTI, CH VASSEUR : enseignantes à l'IUT BV Jean-Paul LAVAUX : conseiller juridique en cabinet d'EC	30	30			60	75			Contrôle continu
UE 3 : Management	Section 06	Sigrid KOEPEL, enseignante à l'IUT BV Nicolas BOURGEOIS : expert-comptable	25	25			50	62.50			Contrôle continu
UE 4 : Contrôle de gestion	Section 06	Anne-Lise COCHARD, Marie-Hélène GASNER, Philippe MARCOUX, enseignants à l'IUT BV Marie-Ange DANGIN : expert-comptable	40	40			80	100			Contrôle continu
UE 5 : Relations professionnelles	Section 06	-									Evaluation par l'entreprise de la qualité de l'alternance
Total			130	130			260	325			

¹ Si plusieurs enseignants co-animent une même unité d'enseignement (ou un même élément constitutif d'une UE), indiquer les noms de TOUS les enseignants intervenant.

- Bilan horaire **vu du point de vue du coût de la formation** des interventions par **intervenant enseignant** avec leur établissement de rattachement

Répondre sous ce cadre, dans le tableau (en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire).

Intervenant enseignant	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Statut de l'enseignant : titulaire / vacataire	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : KOEPEL Prénom : Sigrid Qualité : PRCE	IUT Besançon-Vesoul	IUT Besançon-Vesoul	Titulaire	50 h ETD Dont 50 h ETD rémunérées
Nombre d'heures de responsabilité pédagogique : 12 heures				12 HETD
Nom : ALLEGRETTI Prénom : Lucia Qualité : PRCE	IUT Besançon-Vesoul	IUT Besançon-Vesoul	Titulaire	66.25h ETD Dont 66.25h ETD rémunérées
Nom : COCHARD Prénom : Anne-Lise Qualité : PRAG	IUT Besançon-Vesoul	IUT Besançon-Vesoul	Titulaire	40.625h ETD Dont 40.625h ETD rémunérées
Nom : GASNER Prénom : Marie-Hélène Qualité : MCF	IUT Besançon-Vesoul	IUT Besançon-Vesoul	Titulaire	18.75h ETD Dont 18.75h ETD rémunérées
Nom : MARCOUX Prénom : Philippe Qualité : PRCE bi-admissible	IUT Besançon-Vesoul	IUT Besançon-Vesoul	Titulaire	37.50h ETD Dont 37.50h ETD rémunérées
Nom : VASSEUR Prénom : Claire-Hélène Qualité : PRCE	IUT Besançon-Vesoul	IUT Besançon-Vesoul	Titulaire	48.75h ETD Dont 48.75h ETD rémunérées
Nom : RASOLONOROMALAZA Prénom : Kristina Qualité : MCF	IUT Besançon-Vesoul	IUT Besançon-Vesoul	Titulaire	15h ETD Dont 15h ETD rémunérées
TOTAL				276.875 HETD + 12 HETD

- Bilan horaire **vu du point de vue du coût de la formation** des interventions par **intervenant professionnel (non enseignant)** avec leur établissement de rattachement.

Répondre sous ce cadre, dans le tableau (en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire).

Intervenant professionnel	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : BOURGEOIS Prénom : Nicolas Qualité : Expert-comptable	Cabinet MAZARS	IUT Besançon-Vesoul	12.50h ETD Dont 12.50h ETD rémunérées
Nom : CASAGRANDE Prénom : Léa Qualité : Avocate	FILEAS Avocats	IUT Besançon-Vesoul	10h ETD Dont 10h ETD rémunérées
Nom : DANGIN Prénom : Marie-Ange Qualité : Expert-comptable	CER France Alliance Comtoise	IUT Besançon-Vesoul	3.125h ETD Dont 3.125h ETD rémunérées
Nom : LAVAUX Prénom : Jean-Paul Qualité : Responsable social	Cabinet KPMG	IUT Besançon-Vesoul	22.50h ETD Dont 22.50h ETD rémunérées
TOTAL			48.125 HETD

3. COUT DE LA FORMATION ET DETERMINATION DU TARIF

3.1 BUDGET DE LA FORMATION A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE¹

- Calculer le coût complet de la formation. Dans le cas d'une formation organisée en partenariat (DIU), calculer le coût par établissement partenaire et veiller à pratiquer le même tarif que les établissements partenaires.
- Compléter le tableau ci-dessous en inscrivant les montants correspondants et ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire.

Il est précisé que les étudiants de DUCG – préparation au DGC seront également inscrits en BUT GEA parcours GC2F. Aussi, les charges de secrétariat, de fonctionnement général, de déplacements ainsi que les charges liées au matériel pédagogique, à la publicité, aux réceptions, seront supportées par le BUT. Notre objectif est de faire un effort de mutualisation afin de limiter les coûts de la formation.

De plus, les heures d'enseignements seront assurées soit par des vacataires soit par des titulaires mais en heures supplémentaires. Nous retenons donc un coût horaire de 58.24€ pour l'ensemble des heures dispensées (vacataires ou titulaires en heures supplémentaires).

DEPENSES	
Enseignements (*)	18 928,00 €
Secrétariat	€
Fonctionnement général	€
Déplacements des enseignants	€
Hébergement des enseignants	€
Matériel pédagogique	€
Amortissements matériels	€
Supports pédagogiques	€
Publicité	€
Réception	€
Fournitures diverses	700 €
Autres	€
Dépenses hors charges	19 628,00€
Charges UFR ou IUT	3 634,81 €
Charges UFC 16%	5815,70 €
Charges Formation continue et Alternance 20%	7 269,63 €
Coût complet de la formation	36 348,15 €
RECETTES	
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits à la formation)	
Reste à financer	36 348,15 €

*A compléter avec
le Service
Formation
Continue et
Alternance*

Nombre d'inscrits à la formation	14
---	-----------

*En deçà de ce nombre l'équilibre financier
de la formation n'est pas assuré*

Reste à financer, par individu	2 596,30 €
---------------------------------------	-------------------

Frais pédagogiques par inscrit, hors frais d'inscription	2 600 €
A titre informatif : taux horaire/inscrit	10 €/h

¹ Mail : sefocal@univ-fcomte.fr

Attention : toutes les heures ETD dispensées, doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant

(*) pour chiffrer les dépenses d'enseignements :

1 - prendre le nombre total d'heures ETD prévues dans le bilan horaire et le nombre d'heures de responsabilité pédagogique

2 - multiplier le nombre d'heures ETD dispensée par des enseignants titulaires par 106€

3 - multiplier le nombre d'heures ETD dispensée par des enseignants vacataires par 58.24 €

4 - additionner les deux montants calculés

3.2 AUTOFINANCEMENT DE LA FORMATION

- Nombre d'inscrits :**

Nombre minimum pour ouvrir la formation (équilibre financier) : 14

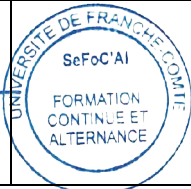
Nombre maximum pour respecter les conditions matérielles d'organisation (s'il y a lieu) : 30

- Montants des frais par inscrit :**

RAPPEL : FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS PEDAGOGIQUES = MONTANT TOTAL DES FRAIS PAR INSCRIT

Montant des FRAIS D'INSCRIPTION ¹ par inscrit payable dans APOGEE	Montant des FRAIS PEDAGOGIQUES ² par inscrit payable à SEFOCAL	Montant TOTAL par inscrit
Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle licence : <u>170,00</u> euros (en 2021-2022)	<u>2600.00</u> euros (compléter)	<u>2770.00</u> euros (compléter)

3.3 VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Sigrid KOEPEL	12 / 05 / 2022		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Carine ROSAIN	13 / 05 / 2022 /		
Visa financier : Directeur du service Formation continue et Alternance	Pascal GILLON	/ 13 / 05 / 2022 /		

3.4 VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / __ / __ / ____ / Joindre la délibération
Directeur de la composante , Prénom, Nom : Anne-Laurence FERRARI	Date : 18/05/2022 / Signature et cachet :  

¹ Les frais d'inscription à acquitter sont définis dans la délibération « Règles d'inscriptions aux diplômes d'établissements et préparations » jointe.

² Les frais pédagogiques à acquitter sont définis dans la délibération « Règles d'inscriptions aux diplômes d'établissements et préparations » jointe.

Calendrier Prévisionnel 2022-2023 - BUT GEA 2A - Alternance + DUCG											
		périodes IUT		périodes entreprise							
		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi				
Septembre	29/08		30/08	31/08	01/09	02/09	03/09				
	05/09		06/09	07/09	08/09	09/09	10/09				
	12/09		13/09	14/09	15/09	16/09	17/09				
	19/09		20/09	21/09	22/09	23/09	24/09				
	26/09		27/09	28/09	29/09	30/09	01/10				
Octobre	03/10		04/10	05/10	06/10	07/10	08/10				
	10/10		11/10	12/10	13/10	14/10	15/10				
	17/10		18/10	19/10	20/10	21/10	22/10				
	24/10		25/10	26/10	27/10	CONTROLES	28/10	CONTROLES			29/10
Novembre	31/10		01/11	Férié	02/11	03/11	04/11				05/11
	07/11		08/11		09/11	10/11	11/11	Férié			12/11
	14/11		15/11		16/11	17/11	18/11				19/11
	21/11		22/11		23/11	24/11	25/11				26/11
Décembre	28/11		29/11	30/11	01/12	02/12	03/12				
	05/12		06/12	07/12	08/12	09/12	10/12				
	12/12		13/12	14/12	15/12	16/12	17/12				
	19/12		20/12	21/12	22/12	23/12	24/12				
	26/12		27/12	28/12	29/12	30/12	31/12				
Janvier	02/01		03/01	04/01	05/01	06/01	07/01				
	09/01		10/01	11/01	12/01	13/01	14/01				
	16/01		17/01	18/01	19/01	CONTROLES	20/01	CONTROLES			21/01
	23/01		24/01	25/01	26/01	27/01	28/01				
Février	30/01	Début S4	31/01	01/02	02/02	03/02	04/02				
	06/02		07/02	08/02	09/02	10/02	11/02				
	13/02		14/02	15/02	16/02	17/02	18/02				
	20/02		21/02	22/02	23/02	24/02	25/02				
Mars	27/02		28/02	01/03	02/03	03/03	04/03				
	06/03		07/03	08/03	09/03	10/03	11/03				
	13/03		14/03	15/03	16/03	17/03	18/03				
	20/03		21/03	22/03	23/03	24/03	25/03				
	27/03		28/03	29/03	30/03	31/03	01/04				
Avril	03/04		04/04	05/04	06/04	07/04	08/04				
	10/04	voyage d'études	11/04	voyage d'études	12/04	voyage d'études	13/04	voyage d'études	14/04	voyage d'études	15/04
	17/04		18/04	19/04	20/04	21/04	22/04				
	24/04		25/04	26/04	27/04	28/04	29/04				
Mai	01/05	Férié	02/05	03/05	04/05	05/05	06/05				
	08/05	Férié	09/05	10/05	11/05	12/05	13/05				
	15/05	DCG Blanc	16/05	DCG Blanc	17/05	Révisions	18/05	Férié	19/05	Révisions	20/05
	22/05	Examens DCG	23/05	Examens DCG	24/05	Examens DCG	25/05	Examens DCG	26/05	Examens DCG	27/05
Juin	29/05	Férié	30/05	Examens DCG ?	31/05	Examens DCG ?	01/06		02/06		03/06
	05/06		06/06	07/06	08/06	09/06	10/06				
	12/06		13/06	14/06	15/06	16/06	17/06				
	19/06		20/06	21/06	22/06	23/06	24/06				
	26/06		27/06	28/06	29/06	30/06	01/07				
Juillet	03/07		04/07	05/07	06/07	07/07	08/07				
	10/07		11/07	12/07	13/07	14/07	15/07				
	17/07		18/07	19/07	20/07	21/07	22/07				
	24/07		25/07	26/07	27/07	28/07	29/07				
Août	31/07		01/08	02/08	03/08	04/08	05/08				
	07/08		08/08	09/08	10/08	11/08	12/08				
	14/08		15/08	16/08	17/08	18/08	19/08				
	21/08		22/08	23/08	24/08	25/08					
	28/08		29/08	30/08	31/08						

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « Demande de modification de tarif ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « Demande d'abrogation » et
 - 2 - la « Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU) » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « Demande de création... »).

COMPOSANTE : UFR des Sciences de la Santé de Besançon

INTITULE de diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée : DIU d'Échographie clinique d'urgence de Bourgogne Franche-Comté

DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

- Nous demandons l'ajout en tant que **co-responsable** du Dr Omide Taheri (PH) du DIU d'Echographie Clinique d'Urgence de Bourgogne Franche-Comté.
- Au niveau des **Objectifs de la formation**, nous modifions le deuxième paragraphe :

Cette formation répond à l'ensemble des objectifs d'apprentissage de l'ECMU par la SFMU et permettra à l'apprenant :

 - La prise en charge des traumatisés sévères : standardisation de la réalisation du FAST (permettant de réduire le temps de prise en charge des patients les plus graves et de diminuer leur morbi-mortalité en les orientant précocement vers la structure adaptée).
 - La prise en charge des dyspnées aiguës : aide au diagnostic étiologique et sécurisation des gestes techniques.
 - La prise en charge des défaillances hémodynamiques (état de choc septique, état de choc cardiogénique, embolie pulmonaire massive) : évaluation et orientation des stratégies thérapeutiques dans le cadre des abords vasculaires : aide au repérage écho guidé.
 - La prise en charge des douleurs thoraciques (recherche d'une dissection aortique, d'une embolie pulmonaire, évaluation d'un infarctus myocardique), abdominales (recherche de lithase hépatobiliaire, de lithase urinaire) et pelviennes (recherche d'une grossesse extra-utérine).
 - La détection de fractures périphériques et l'évaluation d'épanchement articulaires.
 - La prise en charge du patient en arrêt cardio-circulatoire, en particulier la recherche de causes curables.
 - L'écho-repérage et l'écho-guidage de gestes interventionnels (ponctions vasculaires, articulaires).
 - L'aide à la prise en charge diagnostique et thérapeutique de l'enfant en structure d'urgence pré- et intra-hospitalière.
- Au niveau de la **Durée de formation pour l'étudiant**. Le volume horaire de 53h15 reste le même. L'année universitaire est organisée en :
 - 10 modules d'enseignements théoriques et dirigés,
 - 1 module de stage,
 - 1 module d'évaluation.Sous la forme de :
 - 2 sessions d'enseignements (une en décembre année n, une en février année n+1)
 - 1 session d'évaluation (en septembre année n+1)
- Au niveau des **MCC**, nous ajoutons :

Modalités de validation du diplôme

 - Note A : Pour 35% de la note finale : Examen théorique (noté sur 7 points)
 - Note B : Pour 35% de la note finale : Examen pratique (noté sur 7 points)
 - Note C : Pour 20% de la note finale : Évaluation du portfolio de stage (noté sur 4 points)
 - Note D : Pour 10% de la note finale : 2 Cas cliniques pratiques présentés par les étudiants (noté sur 2 points)
 - Validation finale : note A + note B + note C + note D supérieure ou égale à 10/20

> Il y a une session de rattrapage
> Dans le cadre d'une réinscription :

Formation continue

- L'usager règle seulement les frais universitaires (exonération du coût pédagogique) s'il se réinscrit uniquement pour les examens, le portfolio ou le stage.
- L'usager règle les frais universitaires et les frais pédagogiques s'il doit suivre au moins un enseignement.

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Desmettre Thibaut	14/04/2022		Professeur Thibaut DESMETTRE Chef de Pôle Urgences SAMU Réanimation Médicale CHRU Besançon - 25030
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Carole COINEAU	12/05/2022	 	et par délégation La Responsable des Services Administratifs

Carole COINEAU

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / 09 / 05 / 2022 / Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Thierry MOULIN	Date : / 11 / 05 / 2022 / Signature et cachet :   Le Directeur de l'UFR SANTÉ Thierry MOULIN



DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « Demande de modification de tarif ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
1 - la « Demande d'abrogation » et
2 - la « Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU) » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « Demande de création... »).

COMPOSANTE : UFR des Sciences de la Santé de Besançon

INTITULE de diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée : DIU de Médecine d'Urgence Infirmier de Bourgogne Franche-Comté

DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

Nous demandons l'ajout du Dr Tania Marx (PHU) en tant que co-responsable du DIU de Médecine d'Urgence Infirmier de Bourgogne Franche-Comté.

Au niveau des MCC, nous ajoutons :

> Il y a une session de rattrapage

> Dans le cadre d'une réinscription :

- L'utilisateur règle seulement les frais universitaires (exonération du coût pédagogique) s'il se réinscrit uniquement pour les examens, le mémoire, le stage.

- L'utilisateur règle les frais universitaires et les frais pédagogiques s'il doit suivre au moins un enseignement.

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Desmettre Thibaut	20/04/2022		Professeur Thibaut DESMETTRE Chef de Pôle Urgences SAMU Réanimation Médicale CHRU Besançon - 25030
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Carole COMEAU	03/05/2022		 La Responsable des Services Administratifs et par délégation Pour la Présidente de l'UFC

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / 09 / 05 / 2022 / Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Thierry MOULIN	Date : / 11 / 05 / 2022 / Signature et cachet : Le Directeur de l'UFR SANTÉ Thierry MOULIN

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « Demande de modification de tarif ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
1 - la « Demande d'abrogation » et
2 - la « Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU) » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « Demande de création... »).

COMPOSANTE : UFR des Sciences de la Santé de Besançon

INTITULE de diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée : DIU de Médecine d'Urgences Vitales de Bourgogne Franche-Comté

DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

Nous demandons l'ajout du Dr Tania Marx (PHU) en tant que co-responsable du DIU de Médecine d'Urgences Vitales de Bourgogne Franche-Comté.

Au niveau des MCC, nous ajoutons :

> Il y a une session de rattrapage

> Dans le cadre d'une réinscription :

- L'utilisateur règle seulement les frais universitaires (exonération du coût pédagogique) s'il se réinscrit uniquement pour les examens, le mémoire, le stage.

- L'utilisateur règle les frais universitaires et les frais pédagogiques s'il doit suivre au moins un enseignement.

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Desmettre Thibaut	20/04/2022		Professeur Thibaut DESMETTRE Chef de Pôle Urgences SAMU Réanimation Médicale CHRU Besançon - 25030
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Carole COINTEAU	12/05/2022	 	Pour la Présidente de l'UFR et par délégation La Responsable des Services Administratifs

Carole COINTEAU

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / 09 / 05 / 2022 / Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Thierry MOULIN	Date : / 11 / 05 / 2022 / Signature et cachet :   Le Directeur de l'UFR Santé Thierry MOULIN

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « Demande de modification de tarif ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
1 - la « Demande d'abrogation » et
2 - la « Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU) » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « Demande de création... »).

COMPOSANTE : UFR SANTE

INTITULE de **diplôme d'établissement (DU-DIU)** pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :

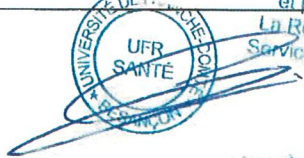
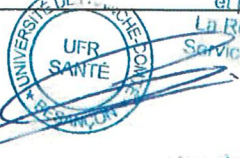
DIU DE REHABILITATION PSYCHOSOCIALE

DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

La formation se déroulera sur 3 séminaires de 3 jours + 1 jour de colloque régional obligatoire, soit 10j de formation correspondant à un total de 70h de cours.

Nous souhaitons ajouter en co responsable le Dr Juliette Martin juliette.martin@chcdijon.fr.

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Pierre VANDEL	22.04.2022		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Carole COINTEAU	13.05.22		 Pour la Présidente de l'UFC et par délégation La Responsable des Services Administratifs Carole COINTEAU

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / 09 / 05 / 2022 / Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Thierry MOULIN	Date : / 11 / 05 / 2022 / Signature et cachet :   Le Directeur de l'UFR SANTE Professeur F. MOULIN

C.F.V.U. du 24 mai 2022

Campagne DU-DIU-CERTIFICAT-PREPA 2022 (suite)

1 - Demandes de créations

IUT 25

- **DU de Comptabilité et de gestion - préparation DCG**

IUT 90

- **DIU Risque radon et qualité de l'air dans le bâtiment**

2 - Demandes de modifications autres que tarifs

UFR SANTE

- **DIU d'Echographie clinique d'urgence de Bourgogne – Franche-Comté**
Ajout d'un co-responsable Dr Omide Taheri
Modification des objectifs, du déroulement de la formation et des MCC
- **DIU de Médecine d'urgence infirmier de Bourgogne – Franche-Comté**
Ajout d'un co-responsable Dr Tania Marx
Modification des MCC
- **DIU de Médecine d'urgences vitales de Bourgogne –Franche-Comté**
Ajout d'un co-responsable Dr Tania Marx
Modification des MCC
- **DIU de Réhabilitation psychosociale**
Ajout d'un co-responsable Dr Juliette Martin
Modification du déroulement de la formation